## Analyse des données RPU 2013 de la région Alsace

 $RESURAL^1$ 

6 octobre 2013

- R version 3.0.2 (2013-09-25), x86\_64-pc-linux-gnu
- Locale : LC\_CTYPE=fr\_FR.UTF-8, LC\_NUMERIC=C, LC\_TIME=fr\_FR.UTF-8, LC\_COLLATE=fr\_FR.UTF-8, LC\_MONETARY=fr\_FR.UTF-8, LC\_MESSAGES=fr\_FR.UTF-8, LC\_PAPER=fr\_FR.UTF-8, LC\_NAME=C, LC\_ADDRESS=C, LC\_TELEPHONE=C, LC\_MEASUREMENT=fr\_FR.UTF-8, LC\_IDENTIFICATION=C
- Base packages: base, datasets, graphics, grDevices, methods, stats, utils
- Other packages: knitr 1.5
- Loaded via a name space (and not attached) : evaluate 0.5.1, formatR 0.9, stringr 0.6.2, tools 3.0.2

## Table des matières

1	Le Reseau des urgences en Alsace	(
1	Historique	8
2	Organisation géographique  2.1 Les secteurs sanitaires	9 10 11 11 12 12
3	Les acteurs         3.1 Exhaustivité quantitative	18 18 19
4	RESURAL	20
5	L'observatoire des urgences en Alsace (ORUDAL)	21
6	Le Résumé du passage aux urgences	22
II	Activité des services d'urgence d'Alsace	<b>2</b> 4
7	Activité régionale totale 7.1 Nombre total de passages	25 25 33 38
8	Motif de consultation	41
9	Modalité d'admission	45
10	Durée de passage 10.0.2 CH Sélestat	<b>49</b> 54
11	Codage diagnostique           11.1 Cim10	<b>55</b> 55

11.3 Accidents ischiémiques transitoires (AIT)	67
11.4 Pneumonies	68
11.5 Syndrome grippal	70
11.6 Malaises	70
11.7 Marqueurs de canicule	73
12 Modalités de sortie	77
12.1 Mode de sortie	77
12.2 Mode de sortie selon la structure	77
12.3 Orientation	78
12.4 Destination	79
12.5 Incohérences	<b>7</b> 9
13 Modalités d'orientation	83
14 Courbes d'activité régionale	84
14.1 Variation du nombre total de passages journaliers	84
14.2 Variation du pourcentage journalier de retour à domicile	86
III Activité par service d'urgence	91
15 SAU des Hôpitaux universitaires	92
15.1 Activité globale	92
IV Activité des SAMU d'Alsace	93
V Annexes	94
A Méthodologie	95
B Glossaire	97
C RPU	100
D A propos de ce document	101
E Bibliographie	102
F Index	104

## Liste des tableaux

2.1 2.2 2.3 2.4	Populations légales 2010
3.1 3.2	Structures hospitalières participantes en 2013
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 7.6	Nombre de passages par service d'urgence28Activité par semaine39Activité par semaine39horaires de passage39String40Répartition des RPU par tranches d'age40
8.1	motif de consultation
9.1 9.2	Origine des patients
12.2 12.3	Mode de sortie des urgences
	(sous l'hypothèse que toutes les non réponses correspondent à un retour à domicile)
14.2	Passages totaux

## Table des figures

2.1	L'Alsace compte 12 territoires de proximité	11
2.2	Répartition des 75 ans et plus	13
2.3	Services d'urgenced'Alsace	16
7.1	Horaires d'arrivée aux urgences en Alsace 2013	34
7.2	Horaires d'arrivée aux urgences en Alsace 2013	35
7.3	HUS: répartition des arrivées et départs aux urgences	36
7.4	CH Colmar et Mulhouse : répartition des arrivées et départs aux	
	urgences	37
12.1	Modes de sortie	77

## Première partie Le Réseau des urgences en Alsace

## Historique

Le Réseau des Urgences en Alsace a été créé en août 2008 sous forme d'une association de droit local dans la foulée de la circulaire de 2007.

## Organisation géographique

L'Alsace est la plus petite région de France (n°42) avec la Corse. Elle est formée de deux départements, le bas-Rhin (67) et le haut-Rhin (68), dont les chef-lieu sont respectivement Strasbourg et Colmar.La préfecture régionale siège à Strasbourg comme l'agence régionale de l'hospitalisation (ARS).

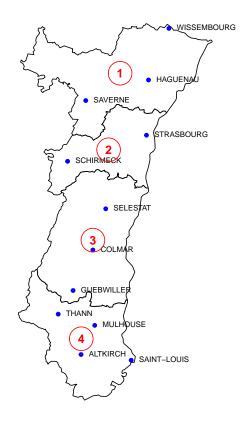
La région est divisée en quatre secteurs sanitaires er douze tritoires de proximité.

#### 2.1 Les secteurs sanitaires

L'alsace est divisée en quatre secteurs sanitaires

- 1. secteur 1 : Haguenau, Wissembourg et Saverne
- 2. secteur 2 : Strasbourg
- 3. secteur 3 : Sélestat et Colmar. C'est un territoire qui est à cheval sur les deux départements d'Alsace.
- 4. secteur 4 : Mulhouse

#### Secteur sanitaires d'Alsace



## 2.2 Les territoires de proximité

Il existe douze territoires de proximité :

- 1. territoire 1 : Wissembourg
- 2. territoire 2 : Haguenau
- 3. territoire 3 : Saverne
- 4. territoire 4 : Strasbourg
- 5. territoire 5 : Molsheim-Schirmeck
- 6. territoire 6 : Sélestat-Obernai
- 7. territoire 7 : Colmar
- 8. territoire 8 : Guebwiller
- 9. territoire 9 : Thann
- 10. territoire 10 : Mulhouse
- 11. territoire 11: Altkirch

#### 12. territoire 12 : Saint-Louis

#### Zone de proximité en Alsace



Figure 2.1 – L'Alsace compte 12 territoires de proximité

## 2.3 Démographie

#### 2.3.1 Généralités

En France, les populations légales sont calculées par l'INSEE sur la base de définitions réglementaires à partir de recensement de la population. Les populations légales millésimées 2010 entrent en vigueur le 1er janvier 2013.

#### Le concept de population municipale

Ce document utilise la *Population municipale* ?? qui est la nouvelle dénomination de la population sans double comptes et qui correspond à la notion de

Région	Population
France métropolitaine et DOM	64 612 939
Dont France métropolitaine	62 765 235
Alsace	1 845 687
Bas-Rhin	1 095 905
Haut-Rhin	749 782

TABLE 2.1 – Populations légales 2010 des régions de France métropolitaine, Population municipale (Source : Recensement de la population 2010 - Limites territoriales au 1er janvier 2012)

Tranche d'age	Abréviation	Effectif	Pourcentage
Moins de 1 an	pop0	21 655	1.17
De 1 à 75 ans	pop1_75	1 677 958	90.91
Plus de 75 ans	pop75	$146\ 074$	7.91
Total	pop_tot	1 845 687	100.00

Table 2.2 – Classe d'age en Alsace (janvier 2010)

population utilisée usuellement en statistique. Le chiffre est donc inférieur de celui de la Population totale qui est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part d'une commune. Les chiffres de l'INSEE sont les suivants <sup>1</sup>:

### 2.3.2 Classes d'age

Depuis la mise en place des serveurs régionaux, on a pris l'habitude de diviser la population en trois catégories selon l'age :

- 1. Les moins de un an
- 2. de 1 an à 75 ans
- 3. les plus de 75 ans

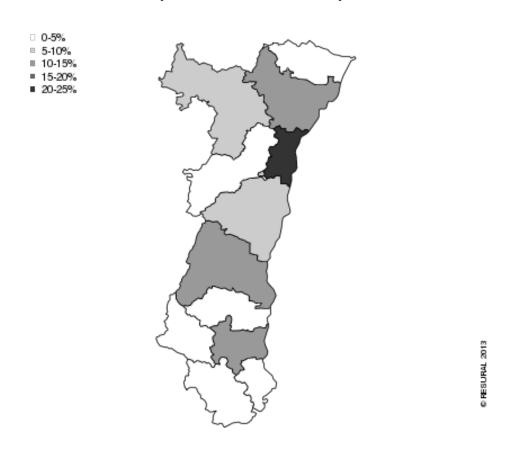
Les calculs sont effectués à partir du fichier BTT\_TD\_POP1B\_2010 de l'INSEE qui recense l'ensemble de la population par commune et par tranches de un an. La version utilisée est celle du 1er janvier 2010 (tab.2.2). Le secteur de proximité de Strasbourg qui est aussi le plus peuplé, compte le plus grand nombre de personnes de 75 ans et plus (figure 2.2 page 13)

## 2.4 Les services d'accueil des urgences (SAU)

L'Alsace compte actuellement 15 établissements autorisés pour l'activité de soins de médecine d'urgence (article R6123-1 du CSP). Celle-ci se pratique au

 $<sup>1.\</sup> http:://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/france-regions.asp?annee=2010$ 

#### Répartition des 75 ans et plus



Chiffres INSEE 2010

FIGURE 2.2 – Les personnes de 75 ans et plus en Alsace en fonction du territoire de proximté (en pourcentage du nombre total de 75 ans et plus).

sein de ce qu'il est communément appelé services d'urgence (SU). Le SROS 2 avait introduit une distinction entre les services accueillant les urgences en fonction de leurs capacités et plateau technique. On distinguait alors les UPATOU, les POSU et les SAU. Cette nomenclature qui reposait sur une réalité avait été bien assimilée par les professionnels de santé et beaucoup continuent de l'utiliser, même si elle n'a plus cours officiellement.

La clinique du Diaconat de Strasbourg, bien que disposant de cette autorisation, ne prend en charge que les urgences mains pour le quelles elle dispose d'une labellisation FESUM  $^2\,$ 

On prend également en compte la clinique Saint-Luc de Schirmeck qui fait fonctionner une policlinique recevant plus de 8 000 passages par an. Officiellement, cet établissement de santé ne dispose pas de cette autorisation bien qu'elle en

<sup>2.</sup> Federation Européenne des Services d'Urgence de la Main

effectue la mission et est le seul établissement de proximité de la zone Molsheim-Schirmeck.

Les HUS sont le seul établissement d'Alsace a posséder un SU pédiatrique labellisé. Les HUS ont également un service labellisé urgences main (FESUM) situé au CCOM d'Illkirch mais ce dernier n'est pas inclu dans les implantations de services d'urgence.

Sont officiellement labellisés 18 sites (en y incluant SOS main Diaconnat mais pas la clinique St Luc). Ces données sont résumées dans le tableau 2.3 page 15

CH Haguenau         id         oui           CH Baguenau         id         oui           CH Saverne         id         oui           HUS         HTP         oui           FL         pL         oui           Ste Anne         id         oui           Ste Odile         id         oui           Diaconnat         id         oui           CH Sélestat         id         oui           CH Sélestat         id         oui           CH Guebwiller         EM         oui           CH Guebwiller         EM         oui           CH Mulhouse         St Louis         oui           Diaconnat-F         id         oui           CH Thann         id         oui           CH Altkirch         id         oui	Territoire	ZProximité	Etablissement OH Wiscomb	FINESS J	Site	FINESS G		SU Ped SMUR SAMU	SMUR	SAMU
CH Saverne         id         oui           HUS         HTP         oui           Ste Anne         id         oui           Ste Odile         id         oui           Diaconnat         id         oui           St Luc         id         oui           CH Sélestat         id         oui           CH Sélestat         HC         oui           CH Sélestat         id         oui           CH Guebwiller         FAC         oui           CH Guebwiller         EM         oui           CH Mulhouse         St Louis         oui           Diaconnat-F         id         oui           CH Altkirch         id         oui           CH Altkirch         id         oui	-	Wissembourg Haguenau	CH Wissembourg		pi ji		omi		oui	
$ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$		Saverne	CH Saverne		þi		oui		oui	
HUS         HTP         oui         oui           Ste Anne         id         oui           Ste Odile         id         oui           Diaconnat         id         oui           CH Sélestat         id         oui           CH Sélestat         HC         oui           CH Colmar         Parc         oui           CH Guebwiller         id         oui           CH Mulhouse         St Louis         oui           Diaconnat-F         id         oui           CH Thann         id         oui           CH Altkirch         id         oui           CH Altkirch         id         oui					NHC		oui			
Ste Anne         PL         oui           Ste Odile         id         oui <sup>4</sup> Diaconnat         id         oui           CH Sélestat         id         oui           CH Colmar         HC         oui           CH Guebwiller         FM         oui           CH Mulhouse         St Louis         oui           Diaconnat-F         id         oui           CH Altkirch         id         oui           CH Altkirch         id         oui           OH         oui         oui			HUS		HTP		oui	oui	oui <sup>3</sup>	
Ste Anne         id         oui           Ste Odile         id         oui           Diaconnat         id         oui           CH Sélestat         id         oui           CH Colmar         Parc         oui           CH Guebwiller         EM         oui           CH Mulhouse         St Louis         oui           Diaconnat-F         id         oui           CH Altkirch         id         oui           CH Altkirch         id         oui           OH Oui         oui         oui		Ctrochours			ΡΓ				oui	oui
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$		Suaspourg	Ste Anne		ji		oui			
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$			Ste Odile		þi		oui			
St Luc         id         oui           CH Sélestat         id         oui           CH Colmar         Parc         oui           CH Guebwiller         id         oui           CH Mulhouse         EM         oui           Diaconnat-F         St Louis         oui           CH Thann         id         oui           CH Altkirch         id         oui           CH Altkirch         id         oui			Diaconnat		þi		oui 4			
CH Sélestat         id         oui           CH Colmar         HC         oui           CH Guebwiller         id         oui           CH Mulhouse         EM         oui           Diaconnat-F         St Louis         oui           CH Thann         id         oui           CH Altkirch         id         oui           CH Altkirch         id         oui		Schirmeck	St Luc		þi					
CH Colmar         HC         oui         oui           CH Guebwiller         id         oui         oui           CH Mulhouse         St Louis         oui         oui           Diaconnat-F         id         oui         oui           CH Thann         id         oui         oui           CH Altkirch         id         oui         oui		Sélestat	CH Sélestat		þi		oui		oui	
CH Guebwiller         Farc         oui           CH Mulhouse         EM         oui           Diaconnat-F         id         oui           CH Thann         id         oui           CH Altkirch         id         oui		Colmon	CH Colman		HC		oui		oui	
CH Guebwiller         id         oui         oui           CH Mulhouse         St Louis         oui         oui           Diaconnat-F         id         oui         oui           CH Thann         id         oui         oui           CH Altkirch         id         oui         oui		Comma	CII COIIIIGI		Parc			oui		
CH Mulhouse         EM         oui         oui           Diaconnat-F         id         oui           CH Thann         id         oui           CH Altkirch         id         oui		Guebwiller	CH Guebwiller		ji		oui			
Diaconnat-F id oui CH Thann id oui CH Altkirch id oui			CH Wilbonso		EM		oui	oui	oui	oui
Diaconnat-F id CH Thann id CH Altkirch id		Mulhouse			St Louis		oui		oui <sup>5</sup>	
CH Thann id CH Altkirch id			Diaconnat-F		ji		oui			
CH Altkirch id		Thann	CH Thann		ji		oui			
		Altkirch	CH Altkirch		ji		oui			

Table 2.3 - Services d'urgence d'Alsace

#### Service d'urgences d'Alsace

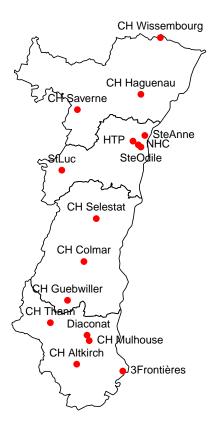


FIGURE 2.3 – L'Alsace compte 14 services d'urgence labellisés sur 15 sites.

	Finess utilisé	Finess géographique	Finess Juridique	Structure
1	670780055		670780055	HUS
2	670780543	670000272	670780543	CH Wissembourg
3	670000397	670000397	670780691	CH Selestat
4	670780337	670000157	670780337	CH Haguenau
5		670000165	670780345	CH Saverne
6	670016237	670016237	670016211	Clinique ste Odile
7		670780212	670014604	Clinique Ste Anne
8	680000973	680000684	680000973	CH Colmar
9	680000197	680000197	680000049	Clinique des trois frontières
10	680000486	680000544	680000395	CH Altkirch
11	680000700	680000700	680001005	CH Guebwiller
12	680000627	680000627	680000486	CH Mulhouse FG
13		680000601	680000437	CH Thann
14		680000320	680000643	Diaconat-Fonderie (St Sauveur)

Table 2.4 – Service d'accueil des urgences d'Alsace

## Les acteurs

## 3.1 Exhaustivité quantitative

Les données proviennent des RPU produits par les hôpitaux d'Alsace ayant l'autorisation de faire fonctionner un service d'urgence (SU). La liste des structures hospitalières ayant fournit des informations alimentant le présent rapport est fournie par la table 3.1, page 18.

Tous ces hôpitaux fournissent des données depuis le premier janvier 2013 sauf le CH Saverne qui a commencé en Juillet 2013.

Deux structures ne fournissent pas encore de RPU. Il s'agit de la clinique Sainte-Anne à Strasbourg (Groupe hospitalier Saint-Vincent) et du Centre Hospitalier de Thann.

Certaines données peuvent être recoupées avec celles du serveur régional mis en place en 2006 par l'ARS :

Voir SAU2013

	n	%	Hôpitaux	Date d'inclusion
3Fr	10752	4.84	Clinique des 3 frontières	01/01/2013
Alk	4552	2.05	CH Altkirch	01/04/2013
Col	44271	19.91	CH Colmar	01/01/2013
Dia	19699	8.86	Diaconat Fonderie	01/01/2013
Geb	10207	4.59	CH Guebwiller	01/01/2013
Hag	23542	10.59	CH Haguenau	01/01/2013
Hus	25498	11.47	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	01/01/2013
Mul	36619	16.47	CH Mulhouse	07/01/2013
Odi	17327	7.79	Clinique Ste Odile	01/01/2013
Sel	18502	8.32	CH Sélestat	01/01/2013
Wis	8521	3.83	CH Wissembourg	01/01/2013
Sav	2861	1.29	CH Saverne	23/07/2013

Table 3.1 – Structures hospitalières participantes en 2013

## 3.2 Exhaustivité qualitative

Les informations de nature administrative (code postal, commune d'origine, sexe, date de naissance,...) sont correctement renseignées avec une exhaustivité de 100%.

Les données à caractère plus médical comme le motif de consultation ou le diagnostic principal ont une exhaustivité moins bonne, de l'ordre de 70%.

	%
id	0.00
CODE_POSTAL	0.00
COMMUNE	0.00
ENTREE	0.00
EXTRACT	0.00
FINESS	0.00
NAISSANCE	0.00
SEXE	0.00
AGE	0.00
secteur	0.00
SORTIE	9.30
MODE_ENTREE	10.72
GRAVITE	13.66
MODE_SORTIE	14.81
TRANSPORT	21.16
TRANSPORT_PEC	24.94
DP	31.83
PROVENANCE	34.07
MOTIF	35.81
DESTINATION	78.90
ORIENTATION	80.01

Table 3.2 – Données manquantes en 2013

Les informations sont résumées dans la table 3.2, page 19.

## **RESURAL**

Le réseau des urgences en Alsace (RESURAL) est une association à but non lucratif, de droit local Alsace-Moselle, dont les statuts sont déposés au tribunal de Strasbourg. Le réseau a été fondé en août 2008. En son membre de droit les services d'urgence intra et extra-hospitaliers, adultes et pédiatriques, possédant une autorisation d'exercer cette spécialité, délivrée par l'agence régionale de santé (ARS).

Elle est domiciliée aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Elle est dirigée par un conseil d'administration et représentée par son preésident, le Docteur Bruno Goulesque.

Son fonctionnement est assuré par une équipe de coordination, composée d'un médecin coordinateur à mi-temps et d'une assistante à mi-temps. Cette équipe est opérationnelle depuis le 1er février 2013.

## L'observatoire des urgences en Alsace (ORUDAL)

L'observatoire des urgences en Alsace (ORUDAL) est une structure informelle animée par le réseau des urgences en Alsace.

Il est composé des organismes suivants :

- 1. RESURAL
- 2. ARS Alsace
- 3. CIRE-InVS
- 4. Alsace e-santé
- 5. CMUNE

## Les partenaires

Agence Régionale de Santé

Alsace e-santé

CIRE-INVS

Collège de médecine d'urgence (CMUNE)

#### **FEDORU**

La fédération des observatoires des urgences et structures apparentés a été crée en octobre 2013 à l'initiative de quelques organisme régionaux dont Résural sur une proposition de l'ORUPACA

# Le Résumé du passage aux urgences

La création du résumé des passages aux urgences remonte à 2002 [3]

#### **RPU**

Les Résumés de Passage aux Urgences (RPU) ont été transmis par le Centre Hospitalier de Sélestat à partir de 2008. La table rpu du serveur de test comporte

```
Error in nrow(d2): objet 'd2' introuvable lignes et
```

Error in ncol(d2) : objet 'd2' introuvable colonnes. La période érudiée couvre toute l'année 2009 s'étend (du

```
Error in eval(expr, envir, enclos) : objet 'd2' introuvable au
```

Error in eval(expr, envir, enclos) : objet 'd2' introuvable), ce qui correspond à toutes les entrées de cette année. Les RPU sont saisis selon la version 5 du cahier des charges transmis par l'INVS (version du 31 janvier 2007). Chaque passage aux urgences donne lieu à la création d'un RPU qui collecte les informations suivantes :

- 1. l'établissement de santé, siège du SAU (FINESS géographique)
- 2. code postal de résidence
- 3. commune de résidence
- 4. date de naissance
- 5. sexe
- 6. date et heure d'entrée
- 7. mode d'entrée
- 8. provenance du patient
- 9. mode de transport
- 10. mode de prise en charge

- 11. le motif de recours aux urgences
- 12. la gravité
- 13. le diagnostic principal
- 14. le(s) diagnostic(s) associé(s)
- 15. les actes médicaux
- 16. le mode de sortie
- 17. l'orientation du patient
- 18. date et heure de sortie

#### Le logiciel R<sup>1</sup>

R est un langage de programmation et un environnement mathématique utilisés pour le traitement de données et l'analyse statistique. C'est un projet GNU fondé sur le langage S et sur l'environnement développé dans les laboratoires Bell par John Chambers et ses collègues. R est un logiciel libre distribué selon les termes de la licence GNU GPL et est disponible sous GNU/Linux, FreeBSD, NetBSD, OpenBSD, Mac OS X et Windows. R s'interface directement avec la pluspart des bases de données courantes : BO (Oracle), MySQL, PostgreeSql, etc. Il s'interface aussi avec un certain nombre de système d'information géographique (SIG) et sait lire nativement le format Shapefile utilisé par l'IGN. Le logiciel R est interfacé avec le traitement de texte Latex par l'intermédiaire de la bibliothèque Sweave. Cette association permet de mélanger du texte et des formules mathématiques produisant les résultats et graphiques de ce document. En cas de modification des données, il suffit de recompiler le fichier source pour mettre à jour le document final.

<sup>1.</sup> http://www.r-project.org/

# Deuxième partie Activité des services d'urgence d'Alsace

## Activité régionale totale

## 7.1 Nombre total de passages

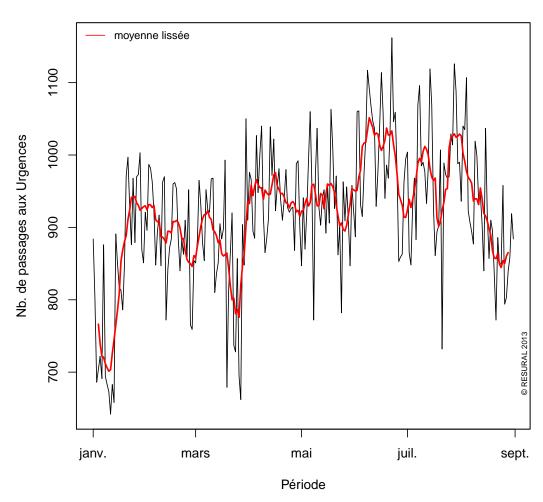
L'ensemble des SU ont déclaré 222 351 passages au 31 août 2013, soit une moyenne de 919 passages par jour (extrèmes 642 et 1 160)

Passages par secteur sanitaire:

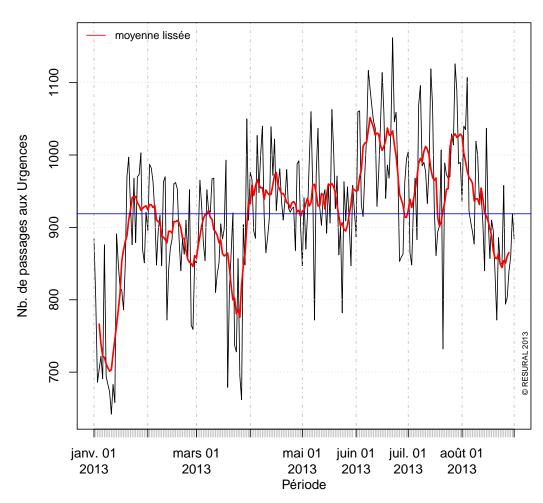
Territoire	RPU déclarés
1	34 924
2	$42\ 825$
3	72980
4	71 622

Les données du secteur 2 sont très sous-estimées car il manque celles de la Clinique Sainte-Anne, des urgences pédiatriques de Hautepierre ainsi q'une part importante des RPU des urgences adulte des HUS.

## Passages en SU en 2013



### Passages en SU en 2013

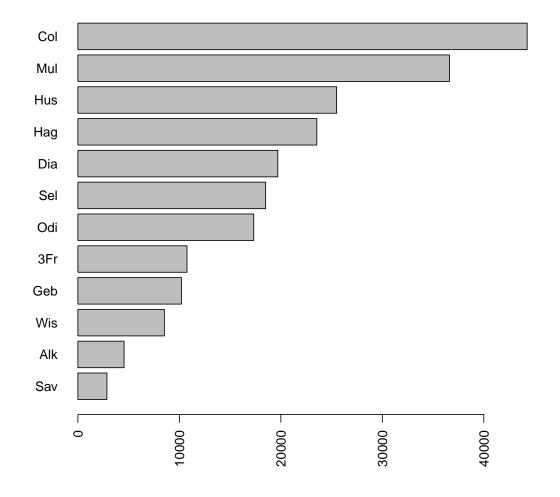


	Hôpital	RPU
1	3Fr	10752
2	Alk	4552
3	Col	44271
4	Dia	19699
5	$\operatorname{Geb}$	10207
6	Hag	23542
7	Hus	25498
8	Mul	36619
9	Odi	17327
10	Sel	18502
11	Wis	8521
12	Sav	2861

Table 7.1 – Passages par service d'urgence

#### En valeur absolue

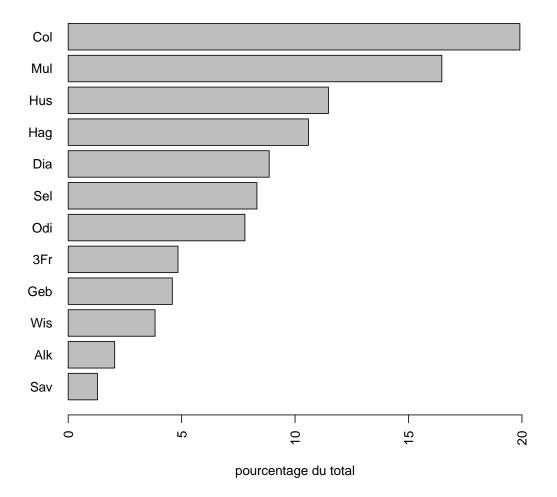
#### SU 2013: nombre de passages



Document de travail - non validé

#### En pourcentage





### Taux de recours aux urgences

#### ## [1] 441062

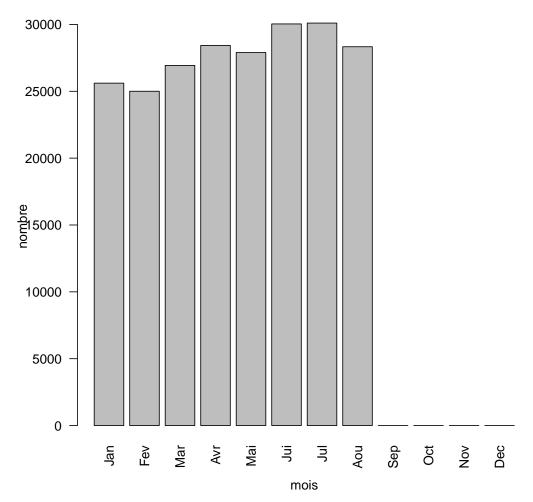
Le taux de recours aux urgences (TRU) est défini comme le nombre total de passages aux urgences, rapporté à la population de la région (INSEE 1er janvier 2010). En Lorraine, ce taux est estimé à 23,45% en 2010 ([9, 10]). En supposant que la population alsacienne se comprte comme la population lorraine, le nombre de passages aux urgences devrait s'établir à  $4.4106 \times 10^5$ .

Le TRU 2013 estimé en Alsace à partir des RPU transmis est de 11.82%.

## Activité par mois

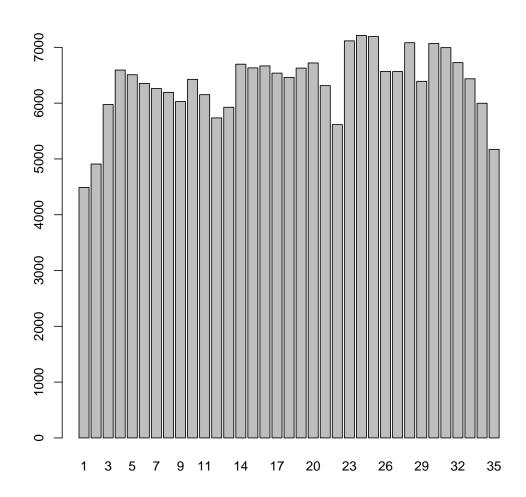
```
m <- month(d1$ENTREE, label = TRUE)</pre>
table(m)
## m
##
          Feb
                Mar
                      Apr May Jun Jul
     Jan
                                               Aug
                                                     Sep
                                                           Oct
                                                                 Nov
                                                                       Dec
## 25609 25004 26937 28428 27899 30038 30103 28333
                                                   0
                                                             0
                                                                   0
                                                                         0
barplot(table(m), ylab = "nombre", xlab = "mois", main = "2013 - Nombre de RPU par mo:
    names.arg = c("Jan", "Fev", "Mar", "Avr", "Mai", "Jui", "Jul", "Aou", "Sep",
        "Oct", "Nov", "Dec"), las = 2)
```





Document de travail - non validé

## Activité par semaine

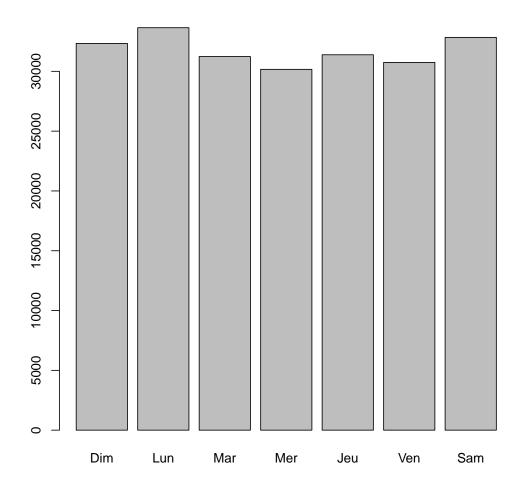


## Activité par jour de la semaine

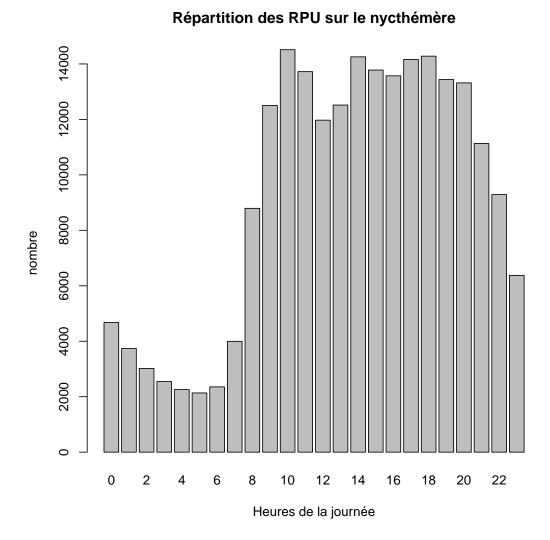
```
m <- wday(d1$ENTREE, label = T)
table(m)

## m
## Sun Mon Tues Wed Thurs Fri Sat
## 32332 33648 31238 30166 31385 30745 32837

barplot(table(m), names.arg = c("Dim", "Lun", "Mar", "Mer", "Jeu", "Ven", "Sam"))</pre>
```



## Activité horaire



## 7.2 TEST 2

L'activité horaire des services d'urgence en Alsace est totalement superposable à celui de l'ensemble des SU (figure 7.1 page 34). L'activité diminue fortement en nuit profonde à partir de une heure du matin pour redémarrer vers 9 heures et s'intensifier progressivement en matinée. Après un premier pic en fin de matinée, la croissance reprend pour culminer vers 19 heures, puis décroître lentement jusqu'en fin de soirée.

Ce phénomène cyclique se répète tous les jours selon un profil immuable. La projection de ces données sur un graphique en radar représentant les 24 tranches horaires (figure 7.2 page 35) montre qu'il existe trois pics d'égale amplitude à 11, 15 et 19 heures. Ce point mérite d'être analysé car s'il se confirme, cela pourrait indiquer que le pointage de 11 heures permet d'avoir une prévision sur l'intensité de la fréquentation avant la garde du soir. On peut en rapprocher le fait que la médiane des passages se situe vers 14h, c'est à dire qu'au ointage de 15 heures on peut évaluer la quantité totale de patients qui vont se présenter dans les heures

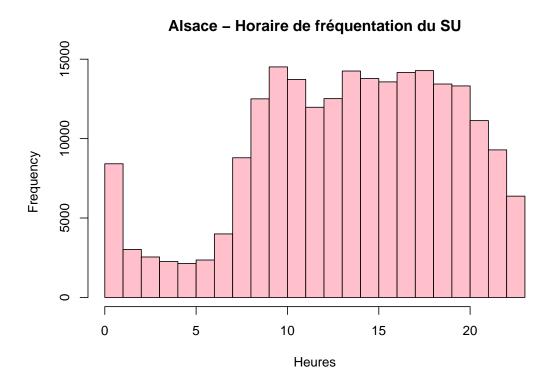
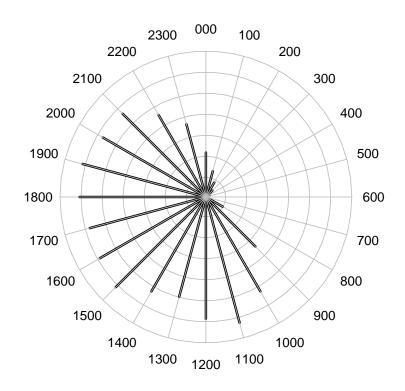


FIGURE 7.1 – Horaires d'arrivée aux urgences en Alsace 2013

qui viennent.

Résumé des horaires de passage aux ugences : les données figurent dans le tableau  $7.4~\mathrm{page}~39.$ 



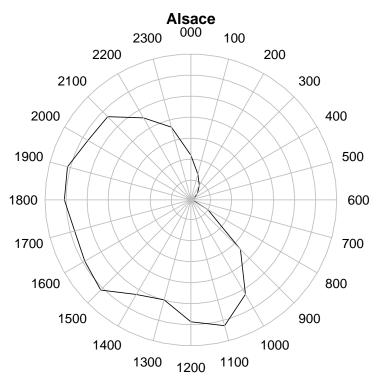


FIGURE 7.2 – Horaires d'arrivée aux urgences en Alsace 2013

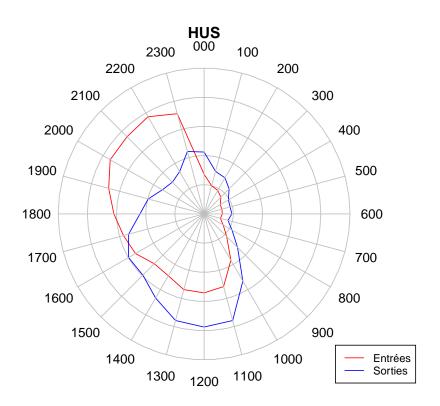


FIGURE 7.3 – HUS : répartition des arrivées et départs aux urgences

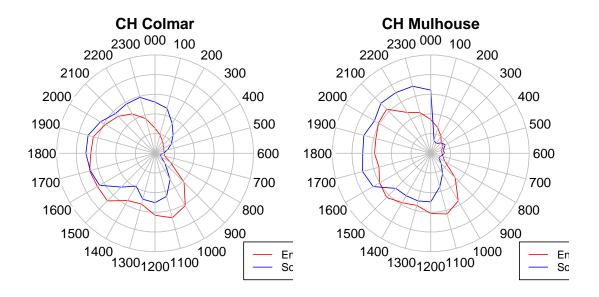
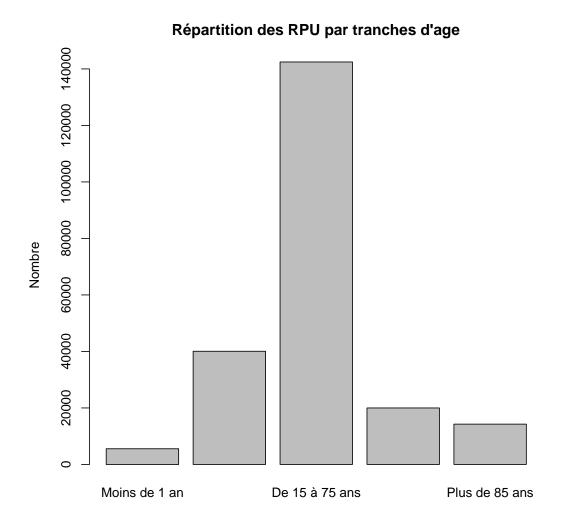


FIGURE 7.4 – CH Colmar et Mulhouse : répartition des arrivées et départs aux urgences

### 7.2.1 Passages par tranches d'âge



	m
1	4488
2	4909
3	5975
4	6593
5	6509
6	6354
7	6262
8	6193
9	6028
10	6426
11	6152
12	5735
13	5926
14	6698
15	6632
16	6667
17	6538
18	6462
19	6628
20	6720
21	6314
22	5615
23	7116
24	7213
25	7193
26	6569
27	6566
28	7083
29	6391
30	7069
31	6995
32	6726
33	6436
34	5998
35	5172

Table 7.2 – Activité des SU par semaine en 2013

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	1
1	4488	4909	5975	6593	6509	6354	6262	6193	6028	6426	6152	5735	5926	669

Table 7.3 – Activité des SU par semaine en 2013

n	Min	Q25	Moyenne	E-type	Médiane	Q75	Max
222351.00	0.00	10.00	13.90	5.60	14.00	18.00	23.00

Table 7.4 – Résumé des horaires de passage aux urgences

	Person1	Person2	Person3	Person4
Age	-0.98	1.42	-0.96	-0.54
Weight	-0.99	-1.22	0.53	0.96

Table 7.5 – String

	a
Moins de 1 an	5554
De 1 à 15 ans	40062
De 15 à 75 ans	142452
de 75 à 85 ans	19996
Plus de 85 ans	14269

Table 7.6 – Répartition des RPU par tranches d'age

## Chapitre 8

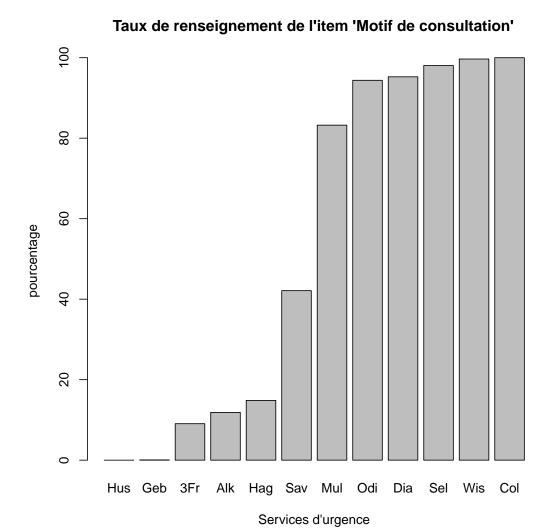
## Motif de consultation

Le motif de consultation est l'un des items les plus mal renseigné. Cela est du en partie à l'absence de règles formelles concernant la saisie de cet élément. Une recommandation du ministère de la santé (juin 2013 [1, 2]) demande que le thésaurus 2013 de la SFMU [12] soit utilisé.

Le thésaurus est présenté sous la formed'un fichier Excel. L'onglet recours liste environ 150 motifs de recours aux urgences avec leur correspondance CIM10, répartis en 17 groupes. Aucune méthode n'est parfaite mais cette page constitue une bonne base d'harmonisation des données.

	X3Fr	Alk	Col	Dia	Geb	Hag	Hus	Mul	Odi	Sel	Wis	Sav
1	9.06	11.86	100.00	95.25	0.04	14.85	0.00	83.24	94.38	98.05	99.67	42.12

Table 8.1 – Taux de réponse à l'item motif de consultation selon le services d'urgence



### Hus Geb 3Fr Alk Services d'urgence Hag Sav Mul Odi Dia Sel Wis Col 40 20 9 80 100

#### Taux de renseignement de l'item 'Motif de consultation'

Le motif de consultation nest pas renseigné dans 54.04~% des cas (table 8.1). Seuls six établissements ont un taux d'exhaustivité supérieur à 80% pour cette rubrique.

pourcentage

Cependant seuls quelques établissements saisissent cette information sous forme normalisée qui permet de l'exploiter. Dans les autres cas il s'agit de codes propre à l'établissement ou de texte libre inexploitable.

Données non renseignées :

- Guebwiller
- HUS
- Ste Anne
- Tann

Données renseignées mais inexploitables :

- Colmar
- Sélestat
- Haguenau

Données renseignées, exploitables mais à mettre en conformité avec le thésaurus :

- Mulhouse
- Wissembourg

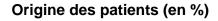
- Altkirch (exhaustivité)
- Saverne
- Ste Odile
- Diaconnat Fonderie
- Trois Frontières

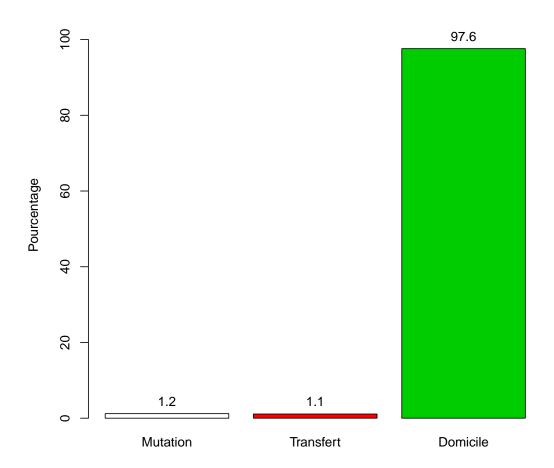
## Chapitre 9

## Modalité d'admission

Origine des patients

L'immense majorité des patients provient du domicile ou son équivalent. Une très faible part des passages aux urgences sont le fait de transferts d'autres établissements ou de mutations en provenance d'autres services du même établissement.





	Frequency	%(NA+)	%(NA-)
Mutation	2433.00	1.10	1.20
Transfert	2255.00	1.00	1.10
Domicile	193838.00	87.20	97.60
NA's	23825.00	10.70	0.00
Total	222351.00	100.00	100.00

Table 9.1 – Origine des patients. Les deux colonnes de droite mesurent l'origine (en pourcentage) selon que l'on prenne en compte ou non les valeurs manquantes.

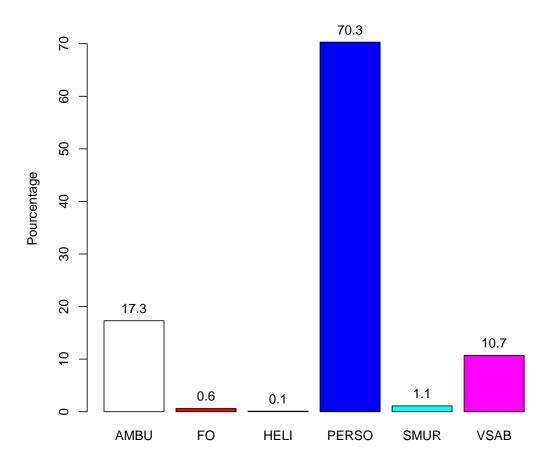
Dans 10.7 % des cas, l'origine du patient n'est pas précisée.

### Mode de transport

La grande majorité des patients arrivent aux urgences par leurs propres moyens (PERSO). Lorsqu'ils font appel à un tiers, il s'agit le plus souvent d'une ambulance

privée (AMBU), puis du SDIS (AMBU). Les transports par un vecteur médicalisé (SMUR) ou héliporté (HELI) sont rares. Enfin l'utilisation des forces de l'ordre (FO) comme moyen de transport reste marginale.

#### Mode de transport vers l'hôpital (en %)



	Frequency	%(NA+)	%(NA-)
AMBU	30257.00	13.60	17.30
FO	975.00	0.40	0.60
HELI	147.00	0.10	0.10
PERSO	123229.00	55.40	70.30
SMUR	1860.00	0.80	1.10
VSAB	18834.00	8.50	10.70
NA's	47049.00	21.20	0.00
Total	222351.00	100.00	100.00

TABLE 9.2 – Moyens de transport utilisés pour se rendre à l'hôpital. Les deux colonnes de droite mesurent la fréquence du moyen utilise (en pourcentage) selon que l'on prenne en compte ou non les valeurs manquantes.

Dans 21.2 % des cas, le moyen de transport utilisé par le patient pour rejoindre l'hôpial n'est pas précisé.

## Origine géographique

Les patients consultant aux urgences sont majoritairement issus de la région Alsace. Mais l'origine est très diverse, aussi bien en provenance des autres départements français qu'hors de France :

## Chapitre 10

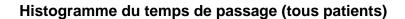
## Durée de passage

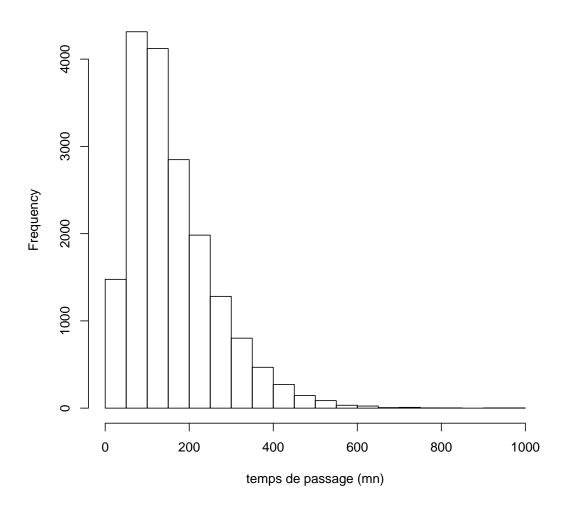
La durée de passage est le temps compris entre la date d'entrée et celle de sortie. Il s'agit d'une durée de transit total. Les données transmises par les RPU ne permettent pas de calculer les temps d'attenre.

```
## Warning: All formats failed to parse. No formats found.

## Min. 1st Qu. Median Mean 3rd Qu. Max. NA's

## 1 86 137 162 216 974 627
```





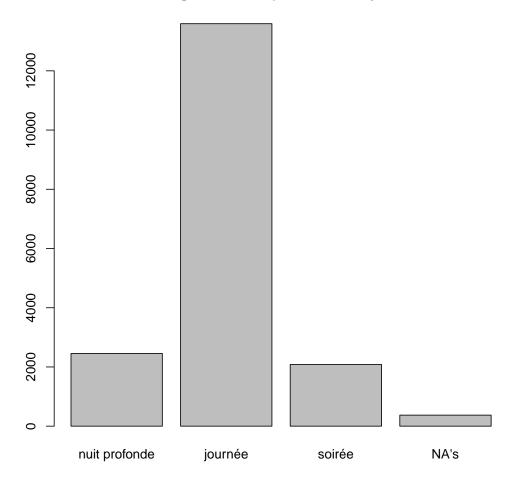
### Selon l'heure

Une période de 24 heures est habituellement divisée de la manière suivante :

- 1. journ'ee de 8 heures à 20 heures
- 2. soirée de 20 heures à minuit
- 3. nuit profonde de 0 heures à 8 heures

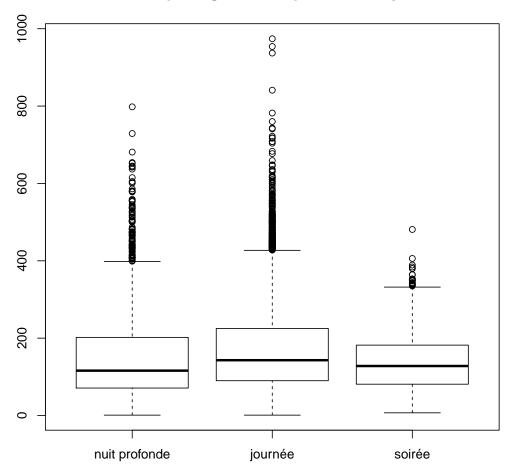
## nuit profond	e journée	soirée	NA's	
## 245	13592	2082	373	

### Passages selon la période de la journée



## nuit profonde journée soirée ## 153.8 168.3 137.2



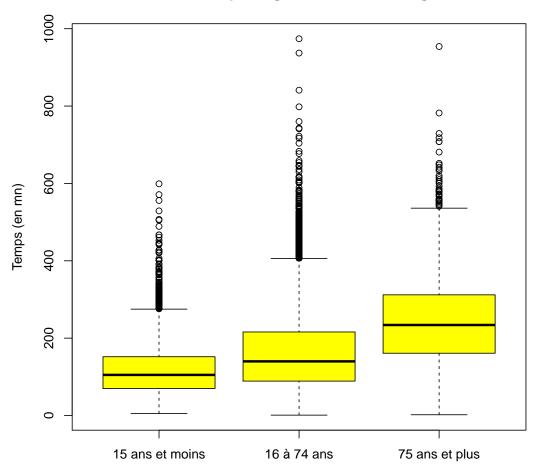


## Selon l'âge

Le temps de passage augmente avec l'age.

## 15 ans et moins	16 à 74 ans 75 ans et plus	NA's
## 4406	11399 2392	305
## 15 ans et moins	16 à 74 ans 75 ans et plus	
## 119.6	163.0 244.8	





### Selon le jour de la semaine

```
##
     Sun
                Tues
                         Wed Thurs
                                      Fri
                                             Sat
  142.9 174.8 167.4 159.9 165.3 158.5 165.3
##
## periode
                      Sun
                           Mon Tues
                                      Wed Thurs
                                                        Sat
                                                  Fri
##
     nuit profonde
                      430
                                      290
                                                  331
                                                        355
                           383
                                 368
                                             298
##
     journée
                     2130 2142 1933 1777
                                            1793 1742 2075
##
     soirée
                      282
                           272
                                 319
                                      279
                                             282
                                                  339
                                                        309
```

# Pourcentage de passages en moins de 4 heures par établissement

80.33% des patients quittent les urgences en moins de quatre heures.

#### Selon l'orientation

```
## CHIR FUGUE
                HDT
                       НО
                            MED
                                OBST PSA REA
                                                    REO
                                                           SC SCAM
                                                                       SI
                                                     NA 280.0 158.3 193.2
## 186.9 114.5
                 NA
                       NA 226.4 164.1 177.3 196.9
## UHCD
## 197.8
    DOM
          MCO
                SLD
## 147.3 215.1 208.5
```

### Selon la gravité

```
## 1 2 3 4 5 D P
## 106.1 152.1 220.4 213.8 220.0 42.5 151.1
```

### Selon la structure

#### 10.0.2 CH Sélestat

```
## Min. 1st Qu. Median Mean 3rd Qu. Max. NA's
## 1 86 137 162 216 974 627
```

## Chapitre 11

## Codage diagnostique

Les motifs de recours aux urgences sont exprimés en fonction de la classification CIM10 [8]. <sup>1</sup>. http://apps.who.int/classifications/icd10/browse/2008/fr Le fichier comporte 151 577 diagnostics principaux différents. répartis en 4178 classes de diagnostics. La comparaison entre le nombre de RPU reçus et le nombre de diagnostics renseignés permet d'établir l'exhaustivité des CIM10 à 68.17%

#### 11.1 Cim10

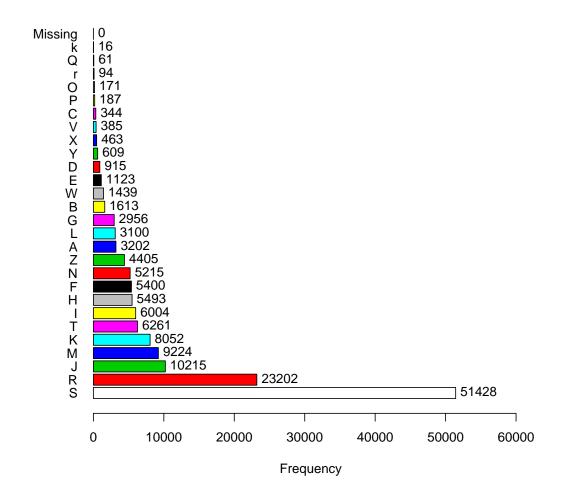
Ventilation des diagnostics principaux en fonction des 22 chapitres de la CIM10. Le tableau qui suit indique pour chaque chapitre, le nombre total de cas rapportés, le pourcentage par rapport à l'ensemble, et le pourcentage de cas déduction faite de la traumatologie. En effet celleci représente environ la moitié des cas et il parait intéressant de séparer les pathologies traumatiques des non traumatiques.

Chapitre	Bloc	Titre	N	% total	% non trauma
I	A00-B99	Certaines maladies infectieuses et para-	7198	4.75	10.53
II	C00-D48	sitaires Tumeurs	688	0.45	1.01
III	D50-D89	Maladies du sang et des organes hé- matopoïétiques et certains troubles du système immunitaire	306	0.2	0.45
IV	E00-E90	Maladies endocrini- ennes, nutritionnelles et métaboliques	1698	1.12	2.48
V	F00-F99	Troubles mentaux et du comportement	7788	5.14	11.39
VI	G00–G99	Maladies du système nerveux	4373	2.89	6.4

<sup>1.</sup> Classification Internationale des Maladies,  $10 {\rm \grave{e}me}$  révision (La CIM10 comporte environ 36000 maladies).

VII	H00-H59	Maladies de l'oeil et de ses annexes	4606	3.04	6.74
VIII	H60–H95	Maladies de l'oreille et de l'apophyse mas- toïde	3352	2.21	4.9
IX	I00–I99	Maladies de l'appareil circulatoire	9068	5.98	13.26
X	J00–J99	Maladies de l'appareil respiratoire	16207	10.69	23.7
XI	K00-K93	Maladies de l'appareil digestif	11891	7.84	17.39
XII	L00-L99	Maladies de la peau et du tissu cellulaire souscutané	4452	2.94	6.51
XIII	M00-M99	Maladies du système ostéoarticulaire, des muscles et du tissu conjonctif	13511	8.91	19.76
XIV	N00-N99	Maladies de l'appareil génitourinaire	7610	5.02	11.13
XV	O00-O99	Grossesse, accouchement et puerpéralité	252	0.17	0.37
XVI	P00-P96	Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	277	0.18	0.41
XVIII	R00-R99	Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	34334	22.65	50.22
XIX	S00-T98	Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres con- séquences de causes externes	83205	54.89	
XX	V01-Y98	Causes externes de morbidité et de mor- talité	3896	2.57	5.7
XXI	Z00-Z99	Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé	6502	4.29	4.29
XXII	U00-U99	Codes d'utilisation particulière	0	0	0

#### Classes dignostiques de la CIM10



##	а	•			
##		Frequency	Percent	Cum.	percent
##	S	51428	33.9		33.9
##	R	23202	15.3		49.2
##	J	10215	6.7		56.0
##	M	9224	6.1		62.1
##	K	8052	5.3		67.4
##	Τ	6261	4.1		71.5
##	Ι	6004	4.0		75.5
##	Н	5493	3.6		79.1
##	F	5400	3.6		82.7
##	N	5215	3.4		86.1
##	Ζ	4405	2.9		89.0
##	Α	3202	2.1		91.1
##	L	3100	2.0		93.2
##	G	2956	2.0		95.1
##	В	1613	1.1		96.2

##	W		1439	0.9	97.1
##	E		1123	0.7	97.9
##	D		915	0.6	98.5
##	Y		609	0.4	98.9
##	X		463	0.3	99.2
##	V		385	0.3	99.4
##	C		344	0.2	99.7
##	P		187	0.1	99.8
##	0		171	0.1	99.9
##	r		94	0.1	99.9
##	Q		61	0.0	100.0
##	k		16	0.0	100.0
##	То	tal	151577	100.0	100.0

### 11.2 Etude des AVC

Les AVC sont définis par la nomenclature I60 à I64, G45 Accidents ischémiques cérébraux transitoires (sauf G45.4 amnésie transitoire) et syndromes apparentés et G46 Syndromes vasculaires cérébraux au cours de maladies cérébrovasculaires

La prévention et la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux Annexes juin 2009

Annexe: Liste exhaustive des codes CIM10 d'AVC

Code	libellé
G450	Syndrome vertébrobasilaire
G451	Syndrome carotidien (hémisphérique)
G452	Accident ischémique transitoire de territoires artériels précérébraux multiples et bilatéraux
G453	Amaurose fugace
G454	Amnésie globale transitoire : NON RETENU
G458	Autres accidents ischémiques cérébraux transitoires et syndromes apparentés
G459	Accident ischémique cérébral transitoire, sans précision
I600	Hémorragie sousarachnoïdienne de labifurcation et du siphon carotidien
I601	Hémorragie sousarachnoïdienne de l'artère cérébrale moyenne
I602	Hémorragie sousarachnoïdienne de l'artère communicante antérieure
I603	Hémorragie sousarachnoïdienne del'artère communicante postérieure
I604	Hémorragie sousarachnoïdienne de l'artère basilaire
I605	Hémorragie sousarachnoïdienne de l'artère vertébrale
I606	Hémorragie sousarachnoïdienne d'autres artères intracrâniennes
I607	Hémorragie sousarachnoïdienne d'une artère intracrânienne, sans précision
I608	Autres hémorragies sousarachnoïdiennes
I609	Hémorragie sousarachnoïdienne, sans précision
I610	Hémorragie intracérébrale hémisphérique, souscorticale
I611	Hémorragie intracérébrale hémisphérique, corticale
I612	Hémorragie intracérébrale hémisphérique, non précisée
I613	Hémorragie intracérébrale du tronc cérébral
I614	Hémorragie intracérébrale cérébelleuse

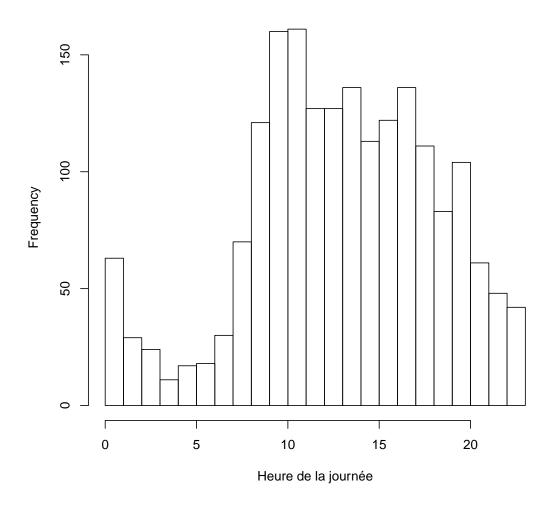
```
I615
       Hémorragie intracérébrale intraventriculaire
I616
       Hémorragie intracérébrale, localisations multiples
I618
       Autres hémorragies intracérébrales
I619
       Hémorragie intracérébrale, sans précision
I620
       Hémorragie sousdurale (aiguë) (non traumatique)
I621
       Hémorragie extradurale non traumatique
I629
       Hémorragie intracrânienne (non traumatique), sans précision
I630
       Infarctus cérébral dû à une thrombose des artères précérébrales
I631
       Infarctus cérébral dû à une embolie des artères précérébrales
I632
       Infarctus cérébral dû à une occlusion ou sténose des artères précérébrales, de mécanisme
I633
       Infarctus cérébral dû à une thrombose des artères cérébrales
I634
       Infarctus cérébral dû à une embolie des artères cérébrales
I635
       Infarctus cérébral dû à une occlusion ou sténose des artères cérébrales, demécanisme nor
I636
       Infarctus cérébral dû à une thrombose veineuse cérébrale, non pyogène
I638
       Autres infarctus cérébraux
I639
       Infarctus cérébral, sans précision
I64
       Accident vasculaire cérébral, non précisé comme étant hémorragique ou par infarctus
G460
       Syndrome de l'artère cérébrale moyenne (I66.0) (1)
G461
       Syndrome de l'artère cérébrale antérieure (I66.1) (1)
G462
       Syndrome de l'artère cérébrale postérieure (I66.2) (1)
G463
       Syndromes vasculaires du tronc cérébral (I60I67) (1)
G464
       Syndrome cérébelleux vasculaire (I60I67) (1)
G465
       Syndrome lacunaire moteur pur (I60I67) (1)
G466
       Syndrome lacunaire sensitif pur (I60I67) (1)
G467
       Autres syndromes lacunaires (I60I67) (1)
G468
       Autres syndromes vasculaires cérébraux au cours de maladies cérébrovasculaires (I60I67)
```

#### Horaire des AVC

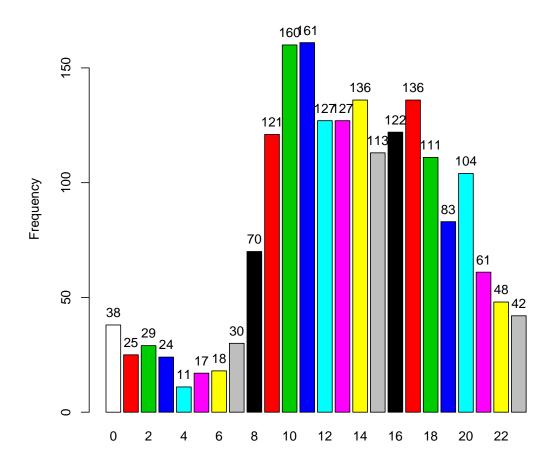
Horaire des AVC, à comparer avec :

- les crises d'épilepsie
- la pression athmosphérique

### Répartition des AVC dans la journée



### Heures d'admission des AVC



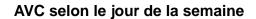
##	h	:				
##	:		Frequency	Percent	Cum.	percent
##	0		38	2.0		2.0
##	1		25	1.3		3.3
##	2		29	1.5		4.8
##	3		24	1.3		6.1
##	4		11	0.6		6.6
##	5		17	0.9		7.5
##	6		18	0.9		8.5
##	7		30	1.6		10.0
##	8		70	3.7		13.7
##	9		121	6.3		20.0
##	1(	)	160	8.4		28.4
##	11	L	161	8.4		36.8
##	12	2	127	6.6		43.4
##	13	3	127	6.6		50.1
##	14	1	136	7.1		57.2

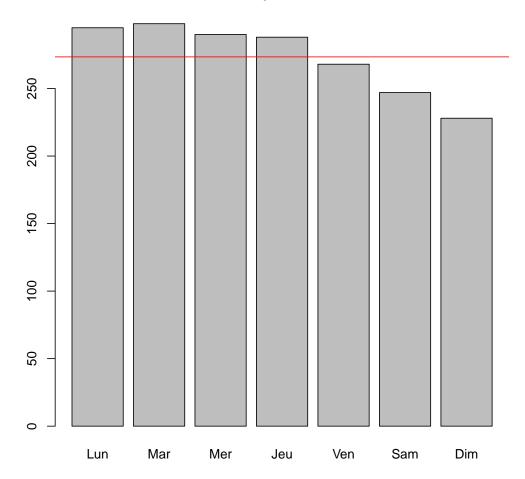
Document de travail - non validé

##	15	113	5.9	63.1
##	16	122	6.4	69.4
##	17	136	7.1	76.5
##	18	111	5.8	82.3
##	19	83	4.3	86.7
##	20	104	5.4	92.1
##	21	61	3.2	95.3
##	22	48	2.5	97.8
##	23	42	2.2	100.0
##	Total	1914	100.0	100.0

### Selon le jour de la semaine

```
## W
## Dim Lun Mar Mer Jeu Ven Sam
## 228 295 298 290 288 268 247
## W
## Dim Lun Mar Mer Jeu Ven Sam
## 11.91 15.41 15.57 15.15 15.05 14.00 12.90
```





Proportion théorique = 14.28% par jour de la semaine.

### AVC et age

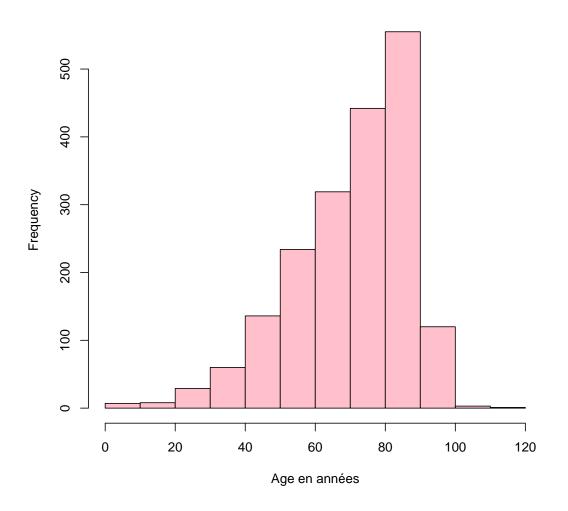
```
## Min. 1st Qu. Median Mean 3rd Qu. Max.
## 1.0 61.0 75.0 70.8 83.0 112.0
```

Le rapport de 2009 donne age moyen = 70.5 et age médian = 75 ans.

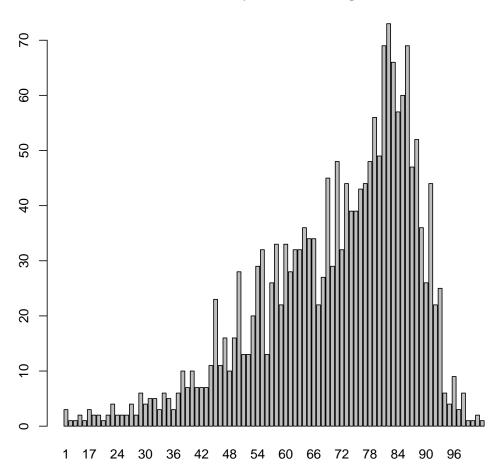
#### AVC et sexe

```
## F I M
## 993 0 921
```

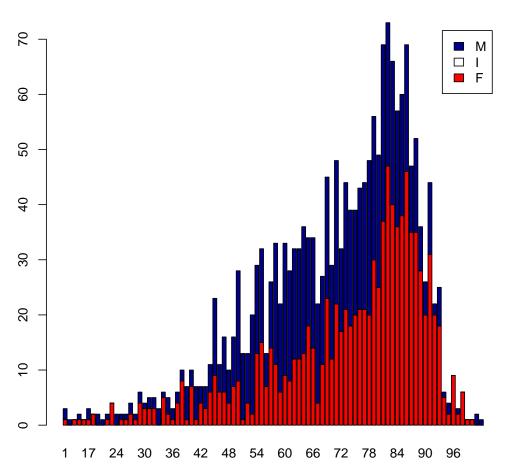
### Répartition des AVC



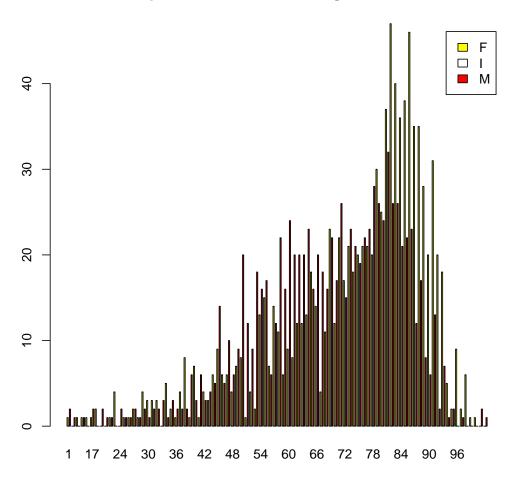




### Répartion des AVC selon l'age et le sexe







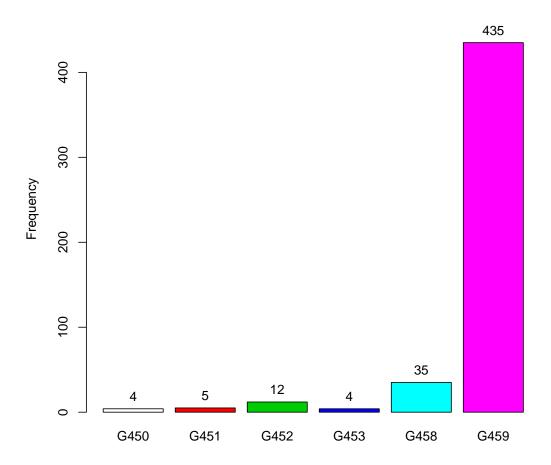
### 11.3 Accidents ischiémiques transitoires (AIT)

Recommandations pour la sélection des données PMSI MCO concernant l'AVC (Juin 2009)

Code	libellé
G450	Syndrome vertébro-basilaire
G451	Syndrome carotidien (hémisphérique)
G452	Accident ischémique transitoire de territoires artériels précérébraux multiples et bilatéra
G453	Amaurose fugace
G458	Autres accidents ischémiques cérébraux transitoires et syndromes apparentés
G459	Accident ischémique cérébral transitoire, sans précision

Le thésaurus SFMU (2013) [12] recommande d'utiliser G45.9 (ou G459) pour tout diagnostic d'AIT.





```
## ait :
##
           Frequency Percent Cum. percent
## G450
                    4
                           0.8
                                         0.8
## G451
                    5
                           1.0
                                         1.8
## G452
                   12
                           2.4
                                         4.2
## G453
                    4
                                         5.1
                           0.8
## G458
                   35
                                        12.1
                           7.1
## G459
                  435
                          87.9
                                       100.0
                  495
     Total
                         100.0
                                       100.0
```

### 11.4 Pneumonies

```
## [1] "Pneumonies et AGE"

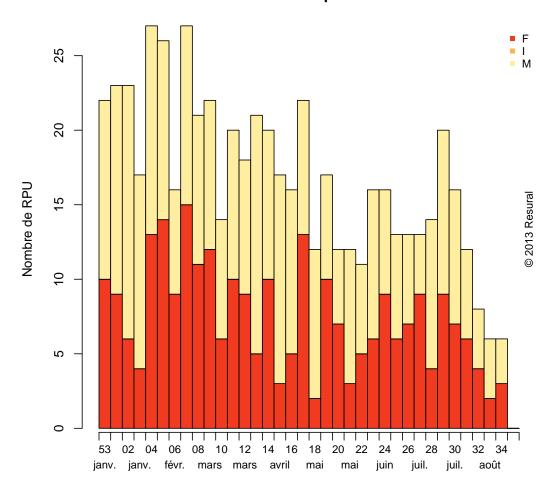
## Min. 1st Qu. Median Mean 3rd Qu. Max.

## 0.0 62.0 77.0 70.9 85.0 98.0
```

Les pneumopaties bactériennes sans précision sont cotées J15.9 Dans la CIM10. 589 diagnostics de ce type ont été portés au SAU en 2013.

Les pneumonies bactériennes concernent les adultes agés des deux sexes. L'age moyen est de 70.9 ans et la moitié de ces patients ont 77 ans et plus.

#### Infections respiratoires



En fonction de la gravité (CCMU) :

```
## 1 2 3 4 5 D P NA's
## 15 256 266 43 3 0 0 6
```

En fonction de la destination :

```
## integer(0)
```

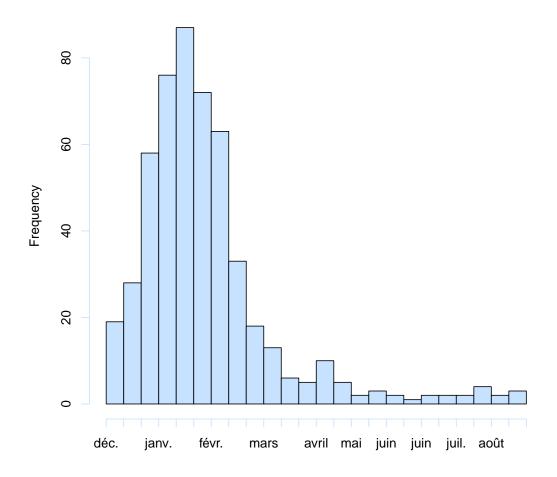
En fonction de l'orientation :

##	CHIR	FUGUE	HDT	НО	MED	OBST	PSA	REA	REO	SC	SCAM	SI
##	10	0	0	0	189	0	0	4	0	4	0	2
##	UHCD	NA's										
##	179	201										

Deux patients porteurs de problèmes respiratoires sont orienté en chirurgie : erreur ou manque de place en médecine ?

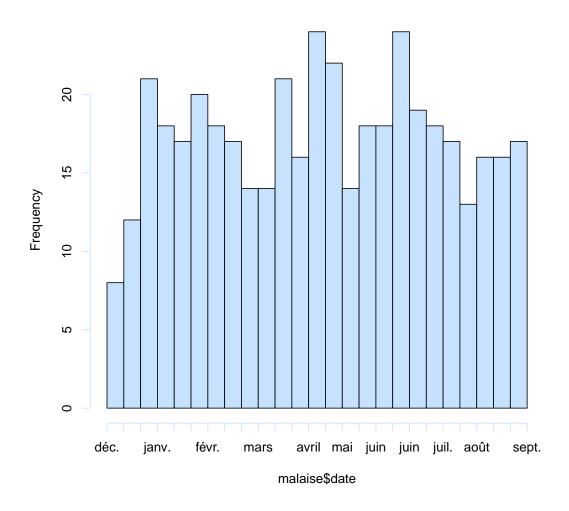
## 11.5 Syndrome grippal



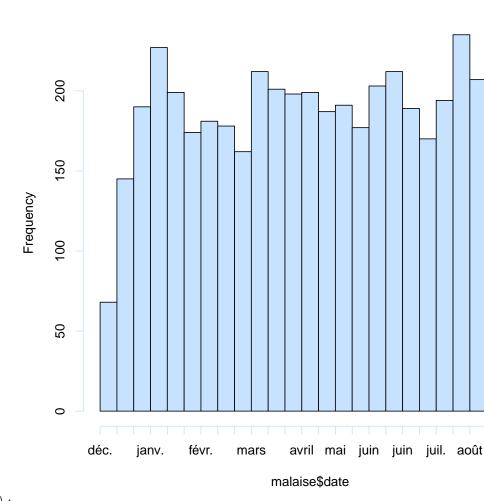


### 11.6 Malaises

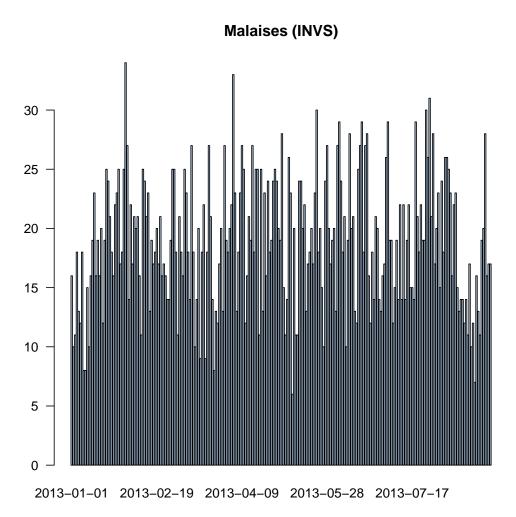
### Histogram of malaise\$date



### Malaises (INVS)



 ${\it malaise selon\ INVS\ (canicule):}$ 

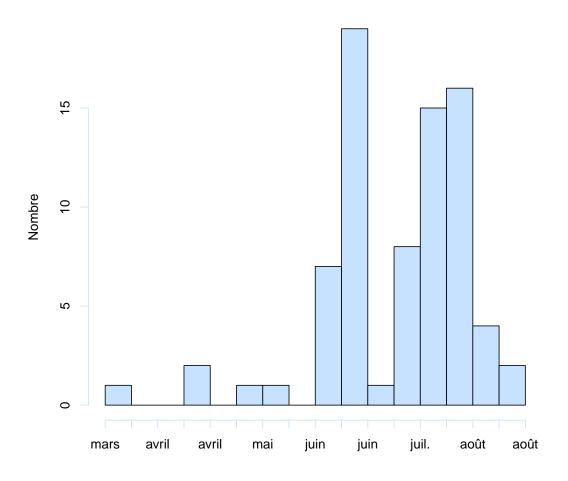


#### 11.7 Marqueurs de canicule

Données hospitalières : nombre quotidien de passages dans des services d'urgence hospitaliers pour un diagnostic de malaise (codes Cim10 R42, R53 et R55), d'hyperthermie et autres effets directs de la chaleur (codes Cim10 T67 et X30), de déshydratation (code Cim10 E86) et d'hyponatrémie (code Cim10 E871)

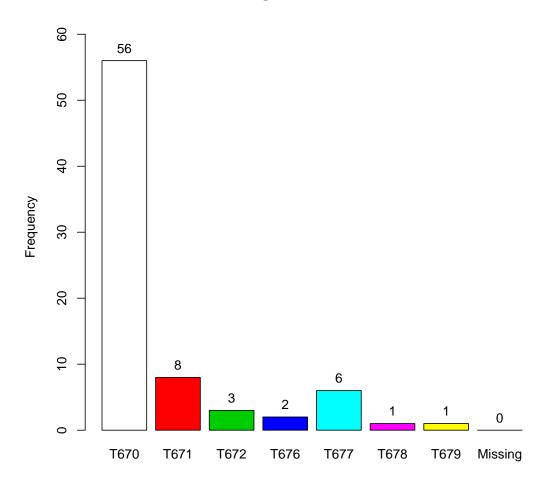
- X30 Exposition à une chaleur naturelle excessive - E86 Déplétion du volume du plasma ou du liquide extracellulaire, Déshydratation sauf choc hypovolémique

#### Pathologies liées à la chaleur



Code CIM10 T67.0 à T67.9

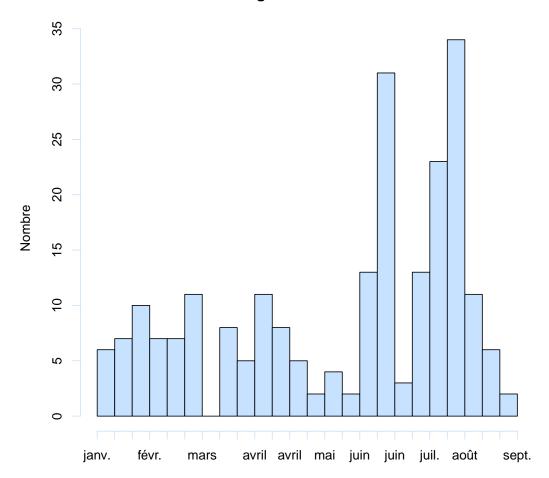
#### Pathologies liées à la chaleur



```
## canicule$DP :
##
            Frequency Percent Cum. percent
## T670
                    56
                          72.7
                                         72.7
## T671
                     8
                          10.4
                                         83.1
                     3
## T672
                           3.9
                                         87.0
                     2
## T676
                           2.6
                                         89.6
## T677
                     6
                           7.8
                                         97.4
## T678
                     1
                           1.3
                                         98.7
## T679
                     1
                           1.3
                                        100.0
##
     Total
                    77
                         100.0
                                        100.0
```

Document de travail - non validé

#### Pathologies liées à la chaleur



## Chapitre 12

## Modalités de sortie

#### 12.1 Mode de sortie

Le RPU connaît trois mode de sortie des urgences :

- 1. le décès : le patient est déclaré décédé aux urgences.
- 2. le retour à domicile ou ce qui en tient lieu (y compris la voie publique)
- 3. l'hospitalisation (mutation ou transfert)
  - mutation : le patient est hospitalisé dans une autre unité médicale de la même entité juridique sauf pour les établissements privés visés aux alinéas d et e de l'article L162-22-6 du code de la sécurité sociale.
  - transfert : le patient est hospitalisé dans une autre entité juridique sauf pour les établissements privés visés aux alinéas d et e de l'article L162-22-6 du code de la sécurité sociale.

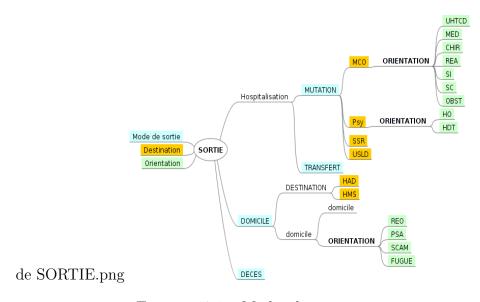


FIGURE 12.1 – Modes de sortie

#### 12.2 Mode de sortie selon la structure

Les données par établissement sont résumées dans le tableau 12.2 page 78

	n	%
Décès	2	0.00
Domicile	142443	64.06
Mutation	43781	19.69
<na></na>	32921	14.81
Transfert	3204	1.44

Table 12.1 – Mode de sortie des urgences. <NA> est le nombre de non réponses à cet item

	Décès	Domicile	Mutation	<na></na>	Transfert	Sum
3Fr	0.00	90.38	1.80	7.65	0.16	99.99
Alk	0.00	81.88	13.84	1.58	2.70	100.00
Col	0.00	73.21	22.82	2.08	1.90	100.01
Dia	0.00	82.99	9.27	7.21	0.53	100.00
Geb	0.00	39.86	0.92	58.70	0.51	99.99
Hag	0.00	56.95	24.14	14.43	4.49	100.01
Hus	0.00	2.76	54.31	42.92	0.00	99.99
Mul	0.00	61.97	14.00	23.79	0.25	100.01
Odi	0.00	93.29	0.00	2.15	4.56	100.00
Sel	0.01	79.02	20.96	0.01	0.00	100.00
Wis	0.00	76.26	21.79	0.75	1.20	100.00
Sav	0.00	72.81	19.01	7.10	1.08	100.00

TABLE 12.2 – Mode de sortie des urgences selon l'établissement (en pourcentage). <NA> est le nombre de non réponses à cet item

#### 12.3 Orientation

Le mode de sortie est affiné par la rubrique ORIENTATION avec la ventilation suivante :

- NA : Pas d'informations
- MCO: Hospitalisation conventionnelle
- SSR : Soins de suite et de réadaptation
- SLD : Soins de longue durée
- PSY : Psychiatrie
- HAD: Hospitalisation à domicile
- HMS: Hébergement médico-social

On notera que le retour à domicile proprement dit ne figure pas parmi les items et cette modalité est implicite. On peut supposer que les NA's correspondent à cette modalité. Cependant une ambiguité demeure car les non réponses sont aussi représentées par ce symbole.

```
# drop.levels permet d'éliminer le level O qui est nul
a <- drop.levels(d1$ORIENTATION)
summary(a)
## CHIR FUGUE HDT HO MED OBST PSA REA REO SC</pre>
```

		989 CAM	172 SI 1	89 JHCD	21 NA's	11231	64	2058	664	967	898
#	# :	331	920 2	2047 1	77900						
t	able(	a, useN	A = "a	lways"	)						
#	# a										
#	# C1	HIR FU	GUE	HDT	НО	MED	OBST	PSA	REA	REO	SC
#	# 49	989	172	89	21	11231	64	2058	664	967	898
#	# S	CAM	SI 1	JHCD	<na></na>						
#	# :	331	920 2	2047 1	77900						
+	ahle(	d1 <b>\$</b> DEST	ΤΝΔΤΤΟ	N d1\$	CR A V T T	F)					
U	abic (	αιψυμοι	INATIO	ιν, αιφ	GILAVII	. ш/					
#	#										
#	#		1 :	2	3	4 5	5 D	Р			
#	# N.	A	) C	C	0	0 (	0	0			
#	# Mo	CO 168	1 1800	2 1798	8 185	8 475	5 6	97			
#	# S	SR	) 34	4 2	0	2 (	0	0			
#	# S	LD	) C	6	2	2 (	0	0			
#	# P	SY 3	4 194	11	5 1	.0 .5	5 0	422			
#	# H.	AD	C C	1	0	0 (	0	0			
#	# HI	MS :	3 1:	2	2	0 (	0	0			

#### 12.4 Destination

	%
HAD	0.00
HMS	0.04
MCO	98.10
PSY	1.72
SLD	0.02
SSR	0.12

Table 12.3 – Destination des patients non rentrés à domicile après leur passage aux urgences

#### 12.5 Incohérences

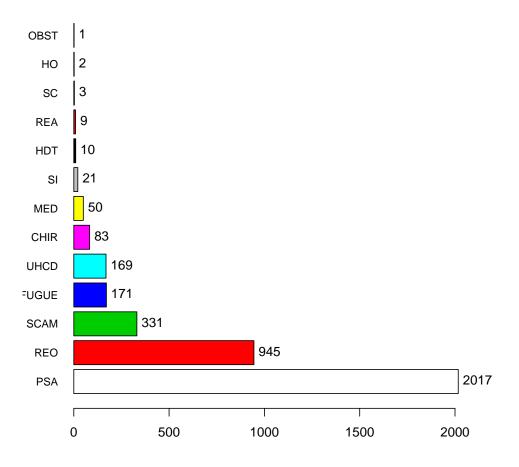
 $\ref{eq:control}$  On isole le groupe "mode de sortie = domicile) et on relève les résultats de l'item "orientation" :

	%
DOM	78.90
HAD	0.00
HMS	0.01
MCO	20.70
PSY	0.36
SLD	0.00
SSR	0.03

TABLE 12.4 – Devenir des patients à la sortie des urgences. DOM représentent ceux qui sont repartis vers leur domicile ou ce qui en tient lieu (sous l'hypothèse que toutes les non réponses correspondent à un retour à domicile).

```
a <- d1[d1$MODE_SORTIE == "Domicile", ]
summary(as.factor(a$ORIENTATION))
##
     CHIR
           FUGUE
                    HDT
                             HO
                                   MED
                                         OBST
                                                  PSA
                                                         REA
                                                                REO
                                                                         SC
                              2
                                                           9
##
       83
             171
                     10
                                    50
                                            1
                                                 2017
                                                                945
                                                                          3
##
     SCAM
              SI
                   UHCD
                           NA's
      331
              21
                    169 171552
##
t <- table(as.factor(a$ORIENTATION))
round(prop.table(t) * 100, 2)
##
##
    CHIR FUGUE
                 HDT
                        HO
                              MED
                                   OBST
                                          PSA
                                                REA
                                                       REO
                                                              SC
                                                                  SCAM
                                                                           SI
##
    2.18
         4.49
                0.26 0.05 1.31
                                  0.03 52.91 0.24 24.79 0.08 8.68 0.55
##
   UHCD
   4.43
##
tab1(as.factor(a$ORIENTATION), sort.group = "decreasing", horiz = TRUE, cex.names = 0
    xlab = "", main = "Orientation des patients non hospitalisés", missing = F)
```

#### Orientation des patients non hospitalisés



##	as.fact	or(a\$ORIENT	ATION) :	
##		Frequency	%(NA+)	%(NA-)
##	NA's	171552	97.8	0.0
##	PSA	2017	1.2	52.9
##	REO	945	0.5	24.8
##	SCAM	331	0.2	8.7
##	FUGUE	171	0.1	4.5
##	UHCD	169	0.1	4.4
##	CHIR	83	0.0	2.2
##	MED	50	0.0	1.3
##	SI	21	0.0	0.6
##	HDT	10	0.0	0.3
##	REA	9	0.0	0.2
##	SC	3	0.0	0.1
##	НО	2	0.0	0.1
##	OBST	1	0.0	0.0
##	Total	175364	100.0	100.0

Document de travail - non validé

Certaines orientations sont incompatibles avec une non hospitalisation :

- HO
- Obstétrique
- Soins continus, soins intensifs et réanimation
- UHCD, médecine et chirurgie

## Chapitre 13

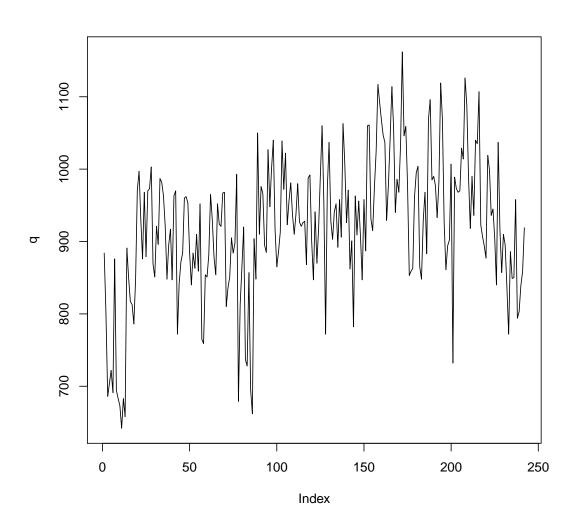
## Modalités d'orientation

Le mode d'orientation au sens du RPU est une rubrique un peu fourre-tout regrouppant des hospitalisations comme des sorties "anormales" de la filère de soins (fugues, sotie contre avis, etc.).

## Chapitre 14

# Courbes d'activité régionale

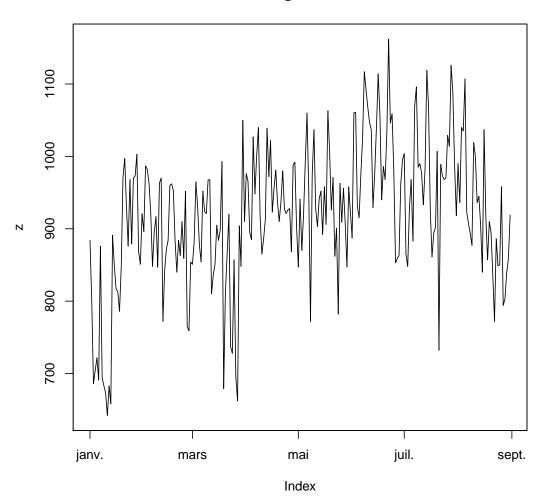
## 14.1 Variation du nombre total de passages journaliers



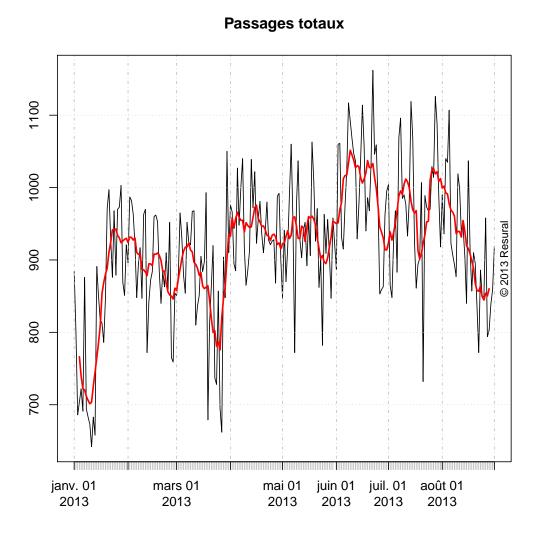
	n	Min	Q25	Moyenne	E-type	Médiane	Q75	Max
24	42.00	642.00	863.50	918.80	96.80	922.00	977.00	1162.00

Table 14.1 – Passages totaux

#### Passages totaux



Document de travail - non validé



### 14.2 Variation du pourcentage journalier de retour à domicile

Le nombre de retours à domicile est obtenu à partir de la rubrique MODE\_SORTIE. Il s'agit en fait des patients qui n'ont pas été hospitalisés. Sont également comptabilisé dans cette rubrique les sorties atypiques.

Les variation du retour journalier à domicile sont calculés de la manière suivante :

numérateur somme quotidienne où MODE\_SORTIE == Domicile

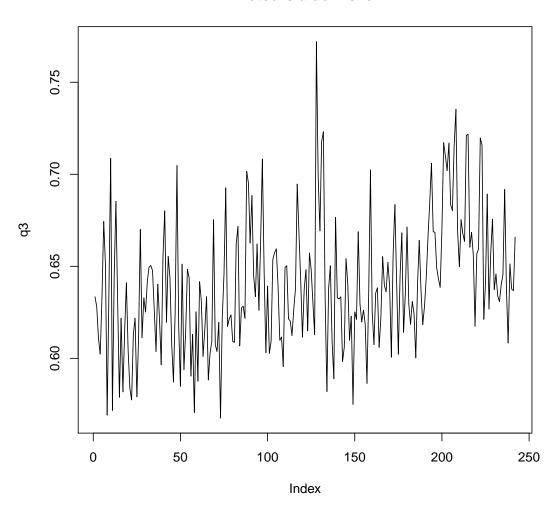
dénominateur somme quotidienne des ENTREE (correspond à q)

Document de travail - non validé

n	Min	Q25	Moyenne	E-type	Médiane	Q75	Max
242.00	0.60	0.60	0.60	0.00	0.60	0.70	0.80

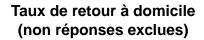
Table 14.2 – Retours à domicile - patients n'ayant été ni hospitalisés, ni transférés dans un autre établissement. Ce taux est plus faible en début d'année, lorsque les épisodes de tension sont plus fréquents.

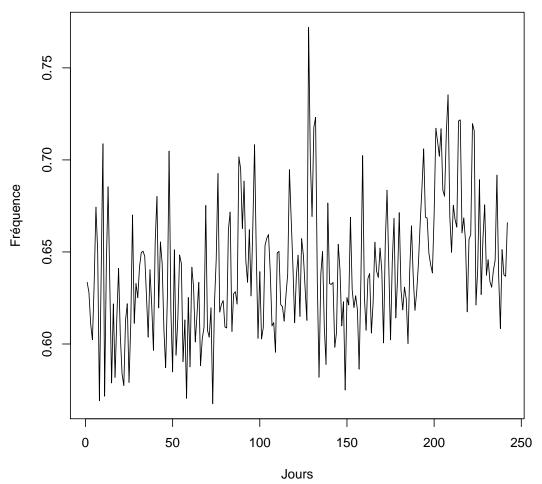
#### Retours à domicile



On refait le calcul de q en tenant compte des non réponses :

Document de travail - non validé



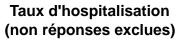


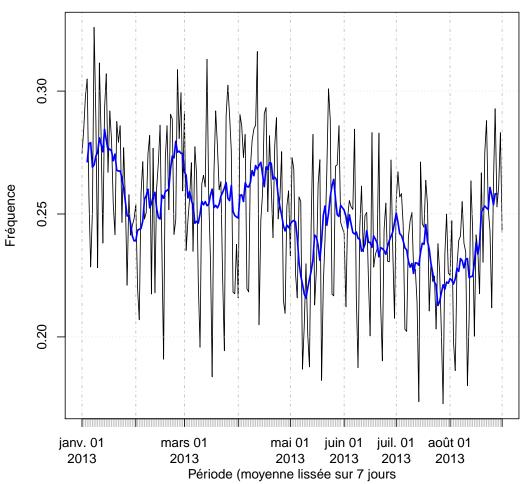
Si on considère que tout ce qui n'est pas un retour à domicile constitue une hospitalisation, on peut tracer un graphique, miroir du précédent. La ligne bleue représente la moyenne lissée sur sept jours. On notera le taux d'hospitalisation élévé du début de l'année, correspondant à une période de forte tension. Les fluctuations de ce paramètre (comme le retour à domicile) est une piste intéressante dans le cadre de la recherche d'indicateurs d'hôpital en tension, cependant les seuils d'alerte (triggers) restent à déterminer.

n	Min	Q25	Moyenne	E-type	Médiane	Q75	Max
242.00	0.20	0.20	0.20	0.00	0.30	0.30	0.30

Table 14.3 – Hospitalisations (ou transferts) sans les non réponses

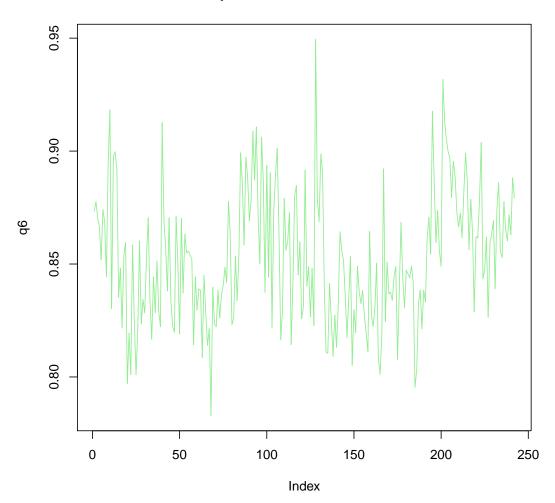
n Min Q25 Moyenne E-type Médiane Q75 Max 242 0.2 0.2 0.2 0.3 0.3 0.3





Le taux de réponse pour cet item est de

#### Taux réponse à l'item 'MODE SORTIE'



# Troisième partie Activité par service d'urgence

## Chapitre 15

## SAU des Hôpitaux universitaires

Les Hôpitaux universitaires de Strasbourg ont une offre étendue en matière d'urgences et seuleument certaines activités génèrent des RPU. On compte :

- 1. SU adulte du NHC
- 2. SU adulte de HTP
- 3. SU pédiatrique de HTP
- 4. SU SOS mains (CCOM)
- 5. SU Gynéco-obstétrique à HTP

Auxquels il faut rajouter les services assurant un accueil des urgences 24h/24h et qui ne transitent pas par les SU. Ce sont les correspondants privilégiés du SAMU 67 et des transporteurs sanitaires (ASSU, VSAV, SMUR) :

- 1. Réanimations médicales de HTP et NHC
- 2. Réanimations chirurgicales de HTP et NHC
- 3. Réanimation pédiatrique polyvalente de HTP
- 4. Unité neuro-vasculaire (HTP)
- 5. SI cardio-vasculaire (NHC)

#### 15.1 Activité globale

Entre le 2013-01-01 00 :11 :00 et le 2013-08-31 23 :50 :00, 25 498 RPU ont été transmis, alors que 70 001 dossiers ont été déclarés au serveur régional. 1, 1, 1, 1, 1

# Quatrième partie Activité des SAMU d'Alsace

# Cinquième partie Annexes

#### Annexe A

## Méthodologie

#### Taux de passage aux urgences

 $\frac{\text{Nombre de passages déclarés par les SU}}{\text{Population globale d'Alsace}}$ 

### Taux de recours aux urgences

Nombre de passages d' Alsace
Population globale d'Alsace

Le Nombre de passages d'Alsace est la somme des passages dans les SU alsacien ET des passages de résidents alsacien dans des SU limitrophes.

#### Taux d'intervention régional

Nombre de patients pris en charge par les SMUR d'Alsace quelque soit le code postal du lieu d'in Population globale d'Alsace

#### Taux de recours régional

Nombre de patients pris en charge par un SMUR dont l'intervention a lieu sur le territoire région Population globale d'Alsace

#### Rapport de masculinité ou sex-ratio

 $\frac{\text{Nombre d'Hommes}}{\text{Nombre de Femmes}} \times 100$ 

Une valeur supérieure à 1 indique qu'il y a plus d'hommes que de femmes.

#### Définition de la semaine

La semaine est définie comme la péride complémentaire du week-end. La semaine s'étend du lundi 08 : 00 heures au vendredi 19 : 59.

#### Définition du Week-end

L'offre de soins comme la fréquentation des SU n'est pas identique en coiurs de semaine et en fin de semaine. C'est pourquoi est introduite la notion temporelle de week-end. Le week-end est défini comme la période allant du vendredi soir 20h au lundi matin 07h59.

#### Moyenne mobile

Une moyenne mobile permet de lisser une série de valeurs, permettant de gommer des fluctuations temporelles. La moyenne mobile d'odre 7 est très utilisée pour analyser les données temporelles. Elle permet notamment d'atténuer les pics de fréquentation des SU le week-end.

$$\frac{\text{somme des passages 7 jours consécutifs}}{7}$$

Les moyennes mobiles sont généralement présentées sous forme "glissante", c'est à dire sous la forme d'une succession de groupe de sept éléments, décalés d'une journée.

#### Pondération annuelle et mensuelle

Le nombre de jour dans un mois est variable d'un mois à l'autre. Il en va de même pour le nombre de jours d'une année, où du nombre de répétitions d'un jour donné de la semaine.

#### Annexe B

### Glossaire

#### AIT

Accident (Vasculaire) Ischemique Transitoire

#### ANTARES

Adaptation Nationale des Trasmissions Aux Risques Et Secours

#### AR.

Ambulance de Réanimation (voir UMH)

#### ARS

Agence Régionale de Santé

#### **AVC**

#### Population

#### Population comptée à part

Le concept de population comptée à part est défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle (au sens du décret) est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune : 1. Les mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune. 2. Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune, dès lors que la communauté relève de l'une des catégories suivantes : - services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales; - communautés religieuses; - casernes ou établissements militaires. 3. Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire

de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études. 4. Les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune. [4]

#### Population totale

r Le concept de \*population totale\* est défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

La population totale d'une commune est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part de la commune. La population totale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations totales des communes qui le composent. La population totale est une population légale à laquelle de très nombreux textes législatifs ou réglementaires font référence. A la différence de la population municipale, elle n'a pas d'utilisation statistique car elle comprend des doubles comptes dès lors que l'on s'intéresse à un ensemble de plusieurs communes [6].

#### Population municipale

Le concept de \*population municipale\* est défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent. Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. En 1999, c'était le concept de population sans doubles comptes qui correspondait à la notion de population statistique [5].

#### Unité urbaine

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Si l'unité urbaine se situe sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, et si chacune de ces communes concentre plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu, elle est dénommée agglomération multicommunale. Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu (INSEE [7]).

cellule régionale d'appui et de pilotage sanitaire (CRAPS) service zonal de défense et de sécurité (SZDS) plateforme de veille et d'urgence sanitaire (PVUS) cellule zonale d'appui (CZA). Structure de crise de l'ARS de zone, elle est constituée autour du SZDS qui assure une fonction de coordination en collaboration étroite avec la/les CRAPS activée(s) en ARS. Directeur général de la santé (DGS) ou le Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS) Centre de crise sanitaire (CCS Centre opérationnel zonal renforcé (COZ-R) de l'état-major interministériel de zone de défense et de sécurité (EMIZDS). Système d'information sanitaire des alertes et crises (SISAC) de la DGS.

# Annexe C

# $\mathbf{RPU}$

### Annexe D

## A propos de ce document

Ce document a été totalement rédigé à l'aide du logiciel R [11] en respectant les recommandations de la *Reproducible Research*. Le but de la recherche reproductible consiste à lier les données expérimentales et leur analyse par des instructions spécifiques de sorte que les résultats peuvent être reproduits, mieux compris et vérifiés.

# Annexe E Bibliographie

## Bibliographie

- [1] Ministère de la santé. Arrêté du 24 juillet 2013 relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale produites par les établissements de santé publics ou privés ayant une activité de médecine d'urgence et à la transmission d'informations issues de ce traitement dans les conditions définies à l'article l. 6113-8 du code de la santé publique et dans un but de veille et de sécurité sanitaires. 2013. http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027825549.
- [2] Ministère de la santé. Instruction n° dgos/r2/2013/261 du 27 juin 2013 relative aux plans d'actions régionaux sur les urgences. 2013. circulaire. legifrance.gouv.fr/pdf/2013/06/cir 37177.pdf.
- [3] Couty Edouard. Information sur le lancement en 2003 du recueil de « résumés de passages aux urgences » (rpu) et appel à candidature pour participer au test du rpu en juin 2002. 2002. http://www.sfmu.org/documents/ressources/referentiels/sollicit.pdf.
- [4] INSEE. Population comptée à part. 2013. http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/popul-comptee-a-part-rrp.htm.
- [5] INSEE. Population municipale. 2013. http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/population-municipale-rrp.htm.
- [6] INSEE. Population totale. 2013. http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/population-totale-rrp.htm.
- [7] INSEE. Unité urbaine. 2013. http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/unite-urbaine.htm.
- [8] OMS. Classification internationale des maladies. dixième révision (cim10). 2008. http://apps.who.int/classifications/icd10/browse/2008/fr.
- [9] ORULOR. Activité des structures d'urgence en Lorraine. Rapport d'activité 2011. URULOR, 2011.
- [10] ORUMIP. L'activité des structures d'urgence en Midi-Pyrénée. Rapport annuel 2011. ORUMIP, 2011.
- [11] R Core Team. R: A Language and Environment for Statistical Computing. R Foundation for Statistical Computing, Vienna, Austria, 2013. http://www.R-project.org/.
- [12] SFMU. Thésaurus des diagnostics et actes des structures d'urgence 2013. 2013. http://www.sfmu.org/documents/File/referentielsSFMU/ThesaurusSFMU2013.xlsx.

## Annexe F

# Index

# Index

Accident Vasculaire Cérébral, 97 ORU	JPACA, 21
Activité régionale, 84	1: 04
1111, 01, 01	naliers, 84
iliesaurus, Vi	imonies, 68
Alsace	ilation, 97
demographie, 11	ılation
secteurs samtanes, 3	comptée à part, 97
services a argence, 12	nunicipale, 11, 98
territoires de proximité, 10 t	otale, 98
Alsace e-santé, 21	IIDAI 20 21
A MTA DEC 07	URAL, 20, 21 nistorique, 8
ΛD 07	- '
ARS, 9, 20, 21, 97	ur à domicile, 86
	eurs sanitaires, 9
	ices d'urgence
9 , ,	en Alsace, 12
•	rome grippal, 70
SCAC, 00	Tome grippai, To
marqueurs, 73 taux	de recours aux urgences, 29
	itoires de proximité, 10
CMUNE, 21 TRU	
,	
destination, 79 Unite	é urbaine, 98
1	
exhaustivité	
CIM10, 55	
mode de sortie, 90	
motif, 43	
FEDORU, 21	
reporto, 21	
malaise, 70	
Mode d'entrée, 45	
Mode de sortie, 77	
Mode de transport, 46	
motif de consultation, 41	
motif de recours, 55	
moun de recours, ou	
Observatoire des urgences en Alsace, 21	
orientation, 78, 83	